Caen la mer

Sillage

JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CAEN LA MER

n°31 / Juillet - Août - Sept. 2011

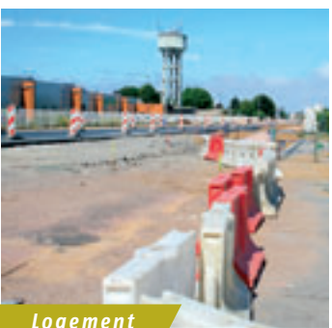

Logement

Boulevard de l'Espérance, axe urbain de demain p. 8

La Feuille

4 pages détachables

En pages centrales
La feuille n°12

Agglomération

Caen la mer, un écosystème pour l'innovation p. 11

Portrait

Une famille pas comme les autres
p. 20

Arrière-boutique p. 2

Cet été, Caen la mer fête les plages

© J. Guervilly

Coup de show sur la plage

LES SABLES ANIMÉS SONT DE RETOUR CET ÉTÉ. LA 5E ÉDITION DE CET ÉVÉNEMENT CULTUREL ET SPORTIF, FAMILIAL ET GRATUIT, ORGANISÉ PAR CAEN LA MER, AURA LIEU LES 13 ET 14 AOÛT 2011 SUR LES PLAGES D'HERMANVILLE-SUR-MER ET DE LION-SUR-MER. À VOS MAILLOTS, PRÊTS, PARTEZ !

Des animations sur la plage tout l'été

Pour la première année, des animations grand public et gratuites seront proposées sur les plages d'Hermanville-sur-mer et de Lion-sur-mer, tous les après-midis, de 14h à 18h30, du 2 juillet au 15 août 2011. Au programme : jeux de sable, pêche à pied, activité aquatique, photographies d'insectes... À noter que, comme tous les ans, la surveillance des baignades sera assurée par Caen la mer et la SNSM du 1er juillet au 31 août 2011.

Spectacles, jeux, sports et ateliers à gogo

Dans le même esprit que les années précédentes, les Sables animés seront une nouvelle fois l'occasion de découvrir et de s'initier à des activités sportives et ludiques : skim-board, volley, tennis, rugby ou encore basket de plage, tandis que des cerfs-volants géants balaieront le ciel. Un mur d'escalade sera par ailleurs installé et une fresque sera réalisée par l'association hérouvillaise Aréo. Au programme également tout au long du week-end : ateliers scientifiques avec les P'tits Débrouillards, Planète Sciences, le GRAPE, le Musée du Sable en Vendée..., des ateliers maquillages avec les Petites Goules, des initiations au cirque... Deux fanfares (New-Orleans le samedi, brésilienne le dimanche) ainsi que des spectacles de rue, entraîneront dans leur sillage le public sur la digue et dans les rues.

Sous « chapit'eau »

L'Agence de l'Eau Seine-Normandie et RESEAU (le Syndicat Mixte de production d'Eau Potable de la Région de Caen) proposeront tout le week-end un espace dédié à l'eau : « Le Chapit'eau ». Cet espace accueillera de nombreuses animations (notamment un bar à eau), spectacles, témoignages, informations sur le thème de l'eau (préservation, eau potable, protection des eaux du littoral, etc.)

Michael Jones à l'affiche

C'est le point d'orgue des Sables animés cet été. Le guitariste du trio Fredericks-Goldman-Jones, attaché à la région, a accepté l'invitation de Caen la mer à venir se produire en plein air, le samedi 13 août à 21 h, à Lion-sur-mer. La première partie de son concert sera assurée par le groupe de salsa El Excitante. Toujours en musique, c'est la chanteuse Anne Flore qui clôturera l'événement, le dimanche 14 août en fin d'après-midi.

Pour lire ce code, utilisez un lecteur Datamatrix.

Le guide « 30 promenades autour de Caen la mer » publié aux éditions OREP, est en kiosque dans les points de vente habituels, au prix de 15€.

PLUS D'INFORMATIONS SUR **www.caenlamer.fr**

Caen la mer

Les 29 communes de la Communauté d'agglomération de Caen la mer

Authie [1]
Bénouville [2]
Biéville-Beuville [3]
Blainville-sur-Orne [4]
Bretteville-sur-Odon [5]
Caen [6]
Cambes-en-Plaine [7]
Carpiquet [8]
Colombelles [9]
Cormelles-le-Royal [10]
Cuverville [11]
Démouville [12]
Épron [13]
Éterville [14]
Fleury-sur-Orne [15]
Giberville [16]
Hermanville-sur-Mer [17]
Hérouville Saint-Clair [18]
Ifs [19]
Lion-sur-Mer [20]
Louvigny [21]
Mathieu [22]
Mondeville [23]
Périers-sur-le-Dan [24]
Saint-Aubin-d'Arquenay [25]
Saint-Contest [26]
Saint-Germain-la-Blanche-Herbe [27]
Sannerville [28]
Villons-les-Buissons [29]

Déchets : le numéro vert (appel gratuit)

N° Vert 0 800 00 14 29

La prochaine séance de Caen la mer

Le prochain conseil communautaire se tiendra le vendredi 7 octobre 2011 (18h, ésam Caen). Les séances sont toujours publiques. L'ordre du jour sera diffusé par voie de presse et sur le site internet de Caen la mer. ■

CHIFFRE CLÉ

8

c'est le numéro de la rue du Colonel Rémy, à Caen (quartier Folie-Couvrechef) où se trouve, désormais, le nouveau siège de Caen la mer.
Voir tous les détails page 4.

QR Codes : mode d'emploi

Ci-dessous, un « code barre 2 D » qui, par une simple lecture par votre téléphone portable, vous permet de vous connecter directement à une page web.

Pour lire ce code, utilisez un lecteur Datamatrix.

Il existe plusieurs types de codes, Caen la mer utilise pour l'instant le code « Datamatrix », totalement libre et lisible avec des applications gratuites. Par exemple, Mobiletag sur Iphone. Vous téléchargez cette application, vous l'ouvrez, l'appareil photo de votre téléphone est alors automatique déclenché, il lit le code et, après un signal sonore indiquant la bonne connexion, votre téléphone ouvre automatiquement la page web visée. Bonne lecture. ■

éditorial

PERSPECTIVES

Intercommunalité : le Calvados reste à quai

Le Parlement a adopté en 2010 la loi portant réforme des collectivités territoriales dont l'ambition est d'achever et de renforcer l'intercommunalité. Les préfets ont reçu pour mission de redessiner la carte administrative en intégrant les communes isolées et les communautés trop petites dans des ensembles plus cohérents, plus forts, plus visibles. Il s'agit notamment pour nos territoires de renforcer leur attractivité au plan national et européen, tout en modernisant les services au public.

Ces regroupements engagés dans l'ensemble des départements français sont souvent ambitieux puisque le nombre de communautés diminuera de 36% en moyenne, et dans certains cas de moitié. Il n'en ira pas de même dans le Calvados où la loi sera appliquée a minima. Certes le calendrier et la méthode imposés par le Gouvernement ne permettaient pas d'étudier minutieusement les tenants et les aboutissants de regroupements qui influeront demain sur l'organisation de nos territoires et sur les services que les intercommunalités rendent à la population. Mais ceci est vrai pour l'ensemble des départements. Le risque, pour l'agglomération caennaise, c'est de se trouver distancée par ses voisines et parfois concurrentes, Rouen ou le Havre, qui renforcent actuellement leurs agglomérations.

Les agglomérations sont des acteurs essentiels de la création de richesse et d'emplois. Elles entraînent avec elles l'ensemble des économies régionales. Caen la mer s'inscrit dans ce processus, comme en témoigne l'avancée du dossier « Territoires leaders du mobile sans contact » et la fédération des énergies créatives de l'agglomération (p.11), ou encore l'enracinement des entreprises sur le territoire et notamment le groupe Hamelin (p.10). Mais l'agglomération, c'est aussi la recherche permanente d'une meilleure offre de services rendus à la population. Il en va ainsi de la rénovation du Boulevard de l'Espérance à Cormelles-le-Royal (p.8) ou du développement du Réseau de lecture publique (p.17).

A l'heure où certains préparent leur départ en vacances, d'autres, par choix ou par nécessité, resteront à Caen la mer. C'est pour eux en particulier que s'ouvriront, les 13 et 14 août prochains, sur les plages de Lion-sur-mer et d'Hermanville-sur-mer, la 5e édition des Sables animés (programme complet en page 2). Comme il est désormais de tradition, ces deux jours festifs proposeront, pour tous et gratuitement, des animations scientifiques, sportives, culturelles, ludiques et des concerts, comme celui que Michael Jones donnera le samedi soir à Lion-sur-mer. Je vous souhaite de bonnes vacances !

Philippe Duron
Président de la communauté d'agglomération Caen la mer

Caen la mer
n°31
Sillage

Journal de la Communauté d'agglomération Caen la mer

8, rue du Colonel Rémy • BP 26182 • 14061 Caen cedex 4 • Tél. : 02 31 39 40 00
Internet : www.caenlamer.fr • **E-mail :** caenlamer@agglo-caen.fr / **Directeur de la publication :** Philippe Duron / **Codirecteur de la publication :** Jacques Lelandais / **Rédacteur en chef :** Gérard Fourquet / **Adjoint au rédacteur en chef :** Marc Thébault / **Rédaction, photos, maquette et mise en page :** aprim-caen.fr / **Photo de une :** aprim / **Impression :** Corlet Roto • N° ISSN 1761-7308 - Dépôt légal à parution. • **Tirage :** 113 000 exemplaires.

AGGLOMÉRATION

Suivez le guide !

DES KILOMÈTRES À PIED... ÇA PERMET DE PARTIR À LA DÉCOUVERTE DES RICHESSES DE CAEN LA MER. L'OUVRAGE DE RANDONNÉES « 30 PROMENADES AUTOUR DE CAEN LA MER » GUIDE LES MARCHEURS À TRAVERS LES 29 COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION.

Il est sorti ! Le livre de randonnées, intitulé « 30 promenades Caen la mer », est d'ores et déjà disponible dans toutes les bonnes librairies au prix de 15 € ! Ce petit guide très illustré, initié par Caen la mer, propose de découvrir (ou re-découvrir) l'agglomération, à travers 30 itinéraires de promenades parcourant les 29 communes de l'agglomération et répartis en 10 secteurs géographiques. Publié aux éditions OREP, en partenariat avec Viacités et Twisto, il a été rédigé par Michel Hourquet, Jean-François Séhier et Gilles Pivard. Ces trois auteurs sont des randonneurs chevronnés qui se retrouvent au sein de l'association « La Godasse ». Ensemble, ils ont dessiné ces circuits originaux afin de guider les promeneurs à la découverte des monuments incontournables du patrimoine de l'agglomération. Mais ces balades inédites offrent aussi à leur curiosité les petits coins secrets et les trésors qui font le charme du territoire (les villas du littoral, le patrimoine de la reconstruction, les arbres, les cours d'eau...). Ceux qui pensent le contraire seront surpris. Les trois auteurs du guide estiment, en effet, que de nombreux habitants de Caen la mer ne connaissent pas toute la richesse de ce territoire.

Pour lire ce code, utilisez un lecteur Datamatrix.

AGGLOMÉRATION

Caen la mer regroupe ses services

Les services de Caen la mer intègrent progressivement un nouveau bâtiment. Après de légers travaux de rénovation, différents services de Caen la mer s'installent dans les locaux situés au 8 de la rue du Colonel Rémy, dans le quartier de la Folie-Couvrechef (Caen), à deux pas du Mémorial. Depuis avril dernier, les équipes du développement économique, du littoral, des infrastructures et du sport ont rejoint la direction Habitat-Foncier-Aménagement (DHaFA), déjà sur le nouveau site depuis septembre 2010. La direction de la communication est arrivée en mai. Mi juin, les autres services, situés encore place de la République, ont intégré le nouveau siège (Direction générale, Cabinet du président, DRH, Administration générale et finances). La Direction des systèmes d'information rejoindra quant à elle l'Hôtel de Ville de Caen. La Direction de la Culture reste Place de la République. Enfin, la Direction de l'eau et de l'assainissement est attendue sur le site Neptune (zone CITIS à Hérouville-Saint-Clair) auprès de la Direction du développement durable. Elle sera remplacée rue Villons-les-Buissons (Caen) par la Direction des bâtiments.

ABRÉGÉ

La Figaro fait escale cet été

La Solitaire Eric Bompard/Le Figaro aime Caen la mer. La preuve ? Les skippers et leur bête de course seront de nouveau à Caen (bassin Saint-Pierre) du 1er au 7 août 2011, au terme de la première étape. La 42e édition de la Solitaire s'élancera de Perros-Guirec, le 31 juillet, pour arriver à Dieppe, vers le 24 août. Le port irlandais Dún Loaghaire et les Sables d'Olonne seront les autres villes-étapes d'un parcours homogène. Le port de plaisance et le village de la course, quai Vendeuvre, permettront à des milliers de visiteurs de rencontrer les navigateurs et de bénéficier de nombreuses animations. A 26 ans, le caennais Fabien Delahaye sera l'un des skippers à surveiller de près.

Caen la mer dans la course

A la rentrée, deux communes vont faire la une de l'actualité sportive. D'abord **Mathieu**, le samedi 3 septembre 2011, où plusieurs dizaines d'athlètes confirmés et de néophytes s'élanceront dans l'une des trois épreuves proposées par les Foulées de Mathieu (www.lesfouleesdemathieu.fr) : la course des as (15 km), La Mathieusaine (course réservée aux femmes de 5 km) et les épreuves réservées aux enfants. Pour ceux qui préfèrent les chemins creux, les foulées nature de **Villons-les-Buissons** (www.traildevillonslesbuissons.fr.cr) leur ouvriront les bras, le samedi 24 septembre 2011: course enfants (1 200 m), course nature (7,5 km) et trail (21,7 km). A noter que le trail compte pour le Challenge Trails Athlé Running Caen 2011.

NOUVELLE ADRESSE POSTALE DE CAEN LA MER À PARTIR DU 1ER JUILLET 2011

Communauté d'agglomération Caen la mer
8, rue du Colonel Rémy
BP 26182
14061 Caen Cedex 4
Tél. : 02 31 39 40 00 (inchangé)
Courriel : caenlamer@agglo-caen.fr

TRANSPORTS EN COMMUN

L'été, pensez bus et tram !

PLAGES, MUSÉES, SPECTACLES, CONCERTS, RESTAURANTS, SPORTS, PROMENADES… L'ÉTÉ, LES ANIMATIONS ET SORTIES SE MULTIPLIENT DANS LES 29 COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION. POUR EN PROFITER, VIACITÉS MET EN PLACE DEUX NOUVEAUX PASS ETE « SOLO » ET « TRIBU » À TARIFS TRÈS ATTRACTIFS.

2,50 € pour voyager toute une journée en bus ou en tram grâce au « Pass Solo » ou 4 € si vous êtes en famille ou en groupe (de 2 à 5 personnes) grâce au « Pass Tribu » sont les deux grandes nouveautés proposées cet été par Viacités sur le réseau Twisto. « Ces deux Pass visent à répondre à une demande plus forte l'été où les occasions de sorties plage et animations se multiplient », explique Eric Vève, président de Viacités. « 4 € pour une journée plage en groupe ou en famille, ce n'est vraiment pas cher. Nous cherchons ainsi à faciliter l'accès aux loisirs, notamment pour les plus démunis. Il s'agit par ailleurs d'attirer une nouvelle clientèle sur le réseau en démontrant par l'utilisation que le bus et le tram restent des moyens de transport très pratiques pour se déplacer dans Caen mais aussi dans les 28 autres communes de l'agglomération ».

ALLEZ À LA PLAGE AVEC LA LIGNE 62
12 DÉPARTS PAR JOUR

Les Plages de Lion-sur-mer et d'Hermanville-sur-mer font parties des plus belles plages de la côte de Nacre. Cet été, pas besoin d'une voiture pour s'y rendre. Avec 12 départs de bus par jour du lundi au samedi (ligne 62) et 3 départs le dimanche (ligne 32), Viacités met la plage aux portes de Caen. « Avec la ligne 62, les voyageurs arrivent à 50 m de la mer », note, enthousiaste, Jacques Lelandais, maire d'Hermanville-sur-mer et délégué à Viacités. « Chaque année, le succès de cette ligne ne se dément pas. Quel plaisir de voir les nombreuses familles descendre du bus avec seaux, pelles et jouets pour profiter d'une belle journée de plage ». L'occasion aussi de bénéficier des nombreuses activités encadrées : natation, cerf volant, char à voile et les 5es Sables animés des 13 et 14 août (lire p.2)… Un élu d'autant plus satisfait cette année que le service de bus (lignes 62 et 32) se cumule avec la création de tarifs attractifs des Pass « Solo » et « Tribu ».

PASS ETÉ

Les Pass « Solo » à 2,50 € et « Tribu » à 4 € sont valables 1 journée du 1er juillet au 31 août 2011. Le Pass « Tribu » est valable pour 2 à 5 personnes voyageant ensemble. Les Pass sont vendus dans les distributeurs en stations tram et à l'Espace Transport, 15, rue de Geôle à Caen.

TICKET CINÉ

Jour de pluie ou bon film à l'affiche ? Pensez au ticket ciné. 5 € le trajet bus et tram + la place de ciné. Offre valable dans 3 cinémas, Café des Images à Hérouville-saint-Clair, Cinéma Lux et Pathé Lumière à Caen. Ticket ciné en vente uniquement à l'Espace Transport, 15, rue de Geôle à Caen.

ABRÉGÉ

Les Vikings s'installent à Hérouville-Saint-Clair

C'est parti pour 10 ans ! Imaginé par l'association « les Vikings, an 911 », les bénévoles du projet Ornavik veulent faire revivre la Normandie médiévale sur Caen la mer, à travers un chantier d'archéologie expérimental, lancé le 28 mai 2011.
Dans un vallon situé sur le Domaine de Beauregard s'élèveront bientôt un village, des fermes et un château, édifiés selon les techniques et avec les matériaux utilisés au Moyen-âge. On y élèvera des animaux, on y cultivera des céréales et des légumes, on y construira des bateaux. Ornavik sera un lieu vivant, habité par ses artisans, orienté vers la pédagogie, la transmission des savoirs et les échanges avec d'autres pays européens. Cette aventure humaine, environnementale et historique associe des archéologues, des passionnés, mais aussi des personnes en situation d'exclusion.
Pratique : Ouverture du village jusqu'au 2 octobre, tous les dimanches après-midi, de 14h à 18h. Entrée gratuite.
Pour les autres jours, présentations sur réservation au 02 31 52 40 90. Site : ornavik.fr

DANS LA LUMIÈRE

La CCI reste aux commandes de l'aéroport

Propriétaire de l'aéroport de Caen-Carpiquet depuis 2007, la communauté d'agglomération Caen la mer vient d'attribuer, par délibération en Conseil communautaire du 1er avril dernier, la gestion et l'exploitation de cet équipement à la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Caen, dans le cadre d'une Délégation de service public (DSP) d'une durée de 5 ans. Pour ce début 2011, l'organisme consulaire, qui gérait déjà l'aéroport, constate une reprise du trafic sur les trois premiers mois de l'année avec une augmentation de 22 % des mouvements commerciaux. L'année 2010 avait été marquée par la fermeture de l'aéroport en raison du nuage islandais et des travaux de réfection de la piste.

AGGLOMÉRATION

Intercommunalité : quelles frontières pour Caen la mer ?

LA RÉFORME DES COLLECTIVITÉS LOCALES NÉCESSITE DE REVOIR LA CARTE INTERCOMMUNALE. CAEN LA MER DEVAIT AINSI VOIR SON PÉRIMÈTRE ÉLARGI. COLIN SUEUR, MAIRE DE COLOMBELLES, ET DOMINIQUE VINOT-BATTISTONI, MAIRE DE BIÉVILLE-BEUVILLE, ONT ANIMÉ LE GROUPE DE TRAVAIL CHARGÉ DE CETTE QUESTION AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION [1]. ILS FONT ENTENDRE LEURS VOIX.

Certains sont inquiets de la taille que pourrait prendre Caen la mer. Au nom des élus du groupe « Agglo d'abord » [2], quelle est votre réaction ?
Dominique Vinot-Battistoni : Ils se trompent. Il ne s'agit pas, ni dans notre esprit, ni dans la lettre de la loi, d'une extension de Caen la mer et, encore moins, d'une absorption par celle-ci des Communautés de Communes voisines. Il s'agit de la fondation, par regroupement de différentes intercommunalités, d'une nouvelle entité dont il appartiendra à l'ensemble des acteurs de définir les compétences, les statuts, voire le nom, chaque commune y trouvant représentation et pleine participation à l'ensemble des décisions.

Quel serait le périmètre idéal d'une grande agglomération caennaise ?
Colin Sueur : Le seul critère démographique pour envisager une nouvelle cartographie intercommunale est insuffisant. Une démarche de création d'une grande agglomération ne peut reposer que sur les grands enjeux de développement et d'aménagement, notamment ceux portés par le futur Schéma de cohérence territoriale (SCoT) de Caen Métropole dont le projet a été arrêté en décembre dernier et qui a reçu l'avis favorable de l'ensemble de ses membres.

En quoi l'élargissement de l'agglomération permettrait de mieux répondre aux défis du SCOT et du projet d'agglomération de Caen la mer ?
Colin Sueur : Caen la mer a voté son projet d'agglomération mais un autre territoire, plus large, a aussi un projet, celui du SCoT. Tout cela n'est pas de la littérature, c'est une véritable démarche en mouvement avec des espaces de projets pour une économie tournée vers l'avenir afin de construire une métropole où il fait bon vivre. On n'arrive pas sur un territoire vierge, il y a déjà une pratique intercommunale.

Peut-on concilier le défi de l'ambition et le nécessaire maintien d'un service public de proximité ?
Dominique Vinot-Battistoni : L'ambition, ce n'est que préparer le quotidien du lendemain. Les efforts menés pour la recherche et la formation permettent le maintien des emplois et d'assurer de futurs débouchés. L'ambition, c'est aussi financer les réseaux de mobilité de demain. Avec les dispositifs de solidarité qui existent au sein de Caen la mer, nous maintenons, à coût constant, des actions de proximité que nous menons les uns les autres au bénéfice de nos habitants. Nous pourrons également mutualiser des services nouveaux.

Qu'est-ce que les habitants auraient à gagner dans le renforcement de l'agglomération ?
Dominique Vinot-Battistoni : Certes, il n'y aura pas de miracle mais quand je constate ce que j'ai obtenu depuis l'entrée de ma commune dans Caen la mer, en 2003, je ne peux que m'en réjouir. Le plus emblématique est bien évidemment l'arrivée des transports en commun avec Viacités. De façon plus générale, ce sont des services de meilleure qualité (assainissement, déchets, très haut débit…) et moins chers pour l'habitant. Pour ma commune, nous avons pu avoir accès à des équipements culturels et sportifs, telle la piscine d'Hérouville que les enfants des écoles fréquentent gratuitement.

La discussion est-elle encore possible ?
Colin Sueur : Oui bien sûr et elle est nécessaire. Nous appelons au dialogue qui doit s'ouvrir entre Caen la mer, les communes et les intercommunalités porteuses de ces territoires, dans le respect des identités de chacune de nos institutions.

CE QU'A PROPOSÉ LE PRÉFET LE 30 MAI

***Le 30 mai dernier**, Didier Lallement, préfet du Calvados, a présenté son projet de schéma départemental de coopération intercommunale. Dans sa proposition, Caen la mer serait amenée à se regrouper avec trois nouvelles communes : Colleville-Montgomery, Ouistreham et Saint-André-sur-Orne ainsi que la communauté de communes des Rives de l'Odon (constituée de Verson, Mouen et Tourville-sur-Odon).*
Ces propositions vont désormais être débattues pendant sept mois avant d'être arrêtées par la Commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI) à la fin 2011.

(1) Pour préparer la nouvelle carte intercommunale, Caen la mer a planché sur le sujet. Pas moins de six réunions de travail d'un groupe d'élus ont eu lieu et différentes hypothèses ont été étudiées, pesées et argumentées.

(2) « Agglo d'abord », groupe d'élus de la communauté d'agglomération Caen la mer, est constitué des maires de 12 communes : Authie, Bénouville, Biéville-Beuville, Bretteville-sur-Odon, Carpiquet, Cormelles-le-Royal, Eterville, Hermanville-sur-Mer, Mathieu, Périers-sur-le-Dan, Saint-Contest et Villons-les-Buissons.

ABRÉGÉ

Caen la mer stoppée dans sa démarche

Dans leur courrier au Préfet, en date du 21 avril, les élus de Caen la mer (après un vote du bureau de 24 voix pour et 6 abstentions) souhaitaient « saisir l'opportunité offerte par la loi de partager leur ambition métropolitaine et d'élever le niveau de services à la population. » Ils avaient ainsi imaginé une carte proposant un élargissement du littoral à la seconde couronne de l'agglomération. A quelques jours de la réunion prévue fin avril, le Préfet, « à la demande de plusieurs parlementaires », a reporté le rendez-vous.

ENVIRONNEMENT

Le Cap Horn sera reconstruit

CONSTRUIT AU DÉBUT DES ANNÉES 60, LE CAP HORN, FOYER D'ACCUEIL DE NUIT POUR HOMMES MAJEURS SANS ABRI, DOIT S'ADAPTER AUX NOUVELLES NORMES. CAEN LA MER A CONFIÉ AU BAILLEUR « LA CAENNAISE » LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BÂTIMENT QUI DEVRAIT ÊTRE EN SERVICE EN AVRIL 2013.

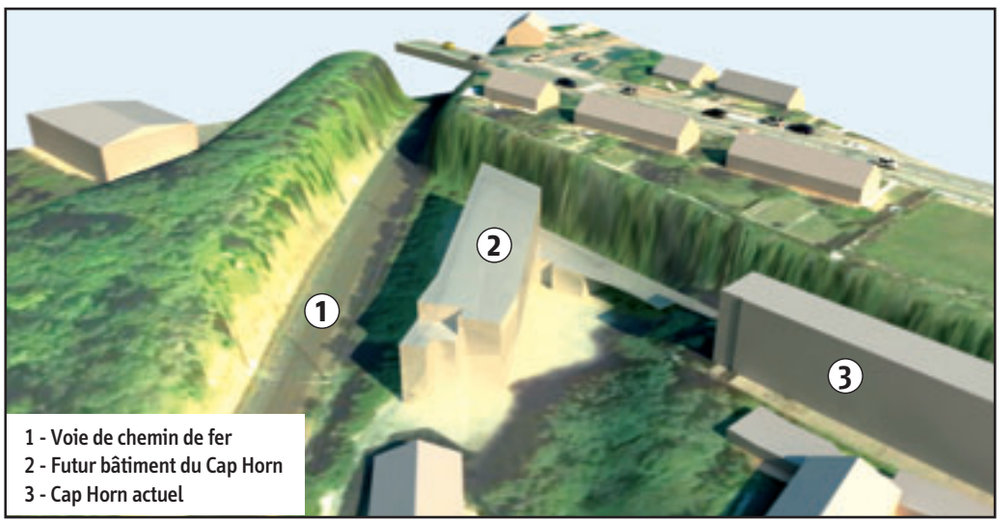

1 - Voie de chemin de fer
2 - Futur bâtiment du Cap Horn
3 - Cap Horn actuel

Le futur bâtiment du Cap Horn, dans le quartier de la Demi-Lune, sera construit en contrebas, à quelques dizaines de mètres des locaux actuels.

En 2003, au titre de la compétence « habitat », la gestion du Cap Horn, créé par l'abbé Fourquemin, a été transférée à Caen la mer. Ce foyer accueille, aujourd'hui, 36 hommes seuls, majeurs, en chambres de 4, et propose douche, repas du soir et petit-déjeuner, pour une période variable. « Construit en 1960, il ne répond plus aux normes d'accueil et de service aux résidents, souligne Xavier Le Coutour, membre du bureau de Caen la mer, chargé de ce dossier. Après étude de plusieurs scénarii, nous avons choisi de faire construire un nouveau bâtiment plutôt que de rénover celui qui existe. » Cette solution a pour avantage de permettre la continuité de l'accueil sur l'actuel site pendant les travaux.

« La SEM « Société Caennaise de Développement Immobilier » est le maître d'ouvrage du projet pour le compte de Caen la mer, qui en sera le locataire, précise Michel Pondaven, Président Directeur Général de La Caennaise. Nous assumerons les obligations du propriétaire et Caen la mer la gestion de l'équipement. » Caen la mer et La Caennaise se sont associées pour la première fois autour de cet équipement. « Les services de l'agglomération ont été très disponibles, remarque Michel Pondaven. Nous espérons que cette collaboration serve de base à de futurs projets communs. »

UN BÂTIMENT BBC

Le site retenu est à quelques pas du bâtiment actuel, en contrebas. Le nouvel immeuble, dessiné par le cabinet d'architectes Florence et François Jacquemard, sera un bâtiment basse consommation (BBC). « Caen la mer s'est fait accompagner par le programmiste « CP&O, les m² heureux » afin que les locaux correspondent le mieux possible aux objectifs de l'équipement », souligne-t-on à la direction de l'Habitat de Caen la mer.

Le futur Cap Horn, d'un montant de 2,8 millions d'euros TTC[1] sera bâti sur trois niveaux. L'accueil des résidents se fera par une passerelle accessible par le chemin actuel, depuis la Demi-Lune. Les résidents seront logés (selon la réglementation en vigueur) en chambre individuelle avec salle de bains, disposeront d'un réfectoire, d'une salle TV et d'espaces communs. Parmi les services à la disposition des résidents, l'accueil des chiens pourra être envisagé.

Le début des travaux est prévu pour le début de l'année 2012. Les premiers résidents seront accueillis à partir d'avril 2013. « Ce projet est enthousiasmant, car le bâtiment est assez original compte tenu des contraintes du site et marquera par son esthétisme et ses fonctionnalités ce type d'équipement d'urgence », conclut Michel Pondaven.

[1] La construction du bâtiment a bénéficié de subventions à hauteur de 1,3 M€ (dont 1 million de financement de l'État) et du portage du foncier par l'Etablissement Public Foncier de Normandie (EPFN), au titre du fonds de minoration foncière, auquel participent la Région Basse-Normandie, la Ville de Caen et Caen la mer. Enfin, la contribution de Logiliance Ouest (organisme collecteur et gestionnaire du 1% Logement dans le département) prend la forme d'un prêt de 1 M€ au taux préférentiel de 1%. Caen la mer participe à l'investissement à hauteur de 180 000 €.

ABRÉGÉ

Beauregard et Courants trient leurs déchets

Cette année encore, Caen la mer a accompagné le festival Beauregard et les Courants de la Liberté pour sensibiliser le public au tri des déchets sur les grandes manifestations populaires. Dans les deux cas, de nombreux bénévoles ont réalisé un gros travail de terrain, accompagnés par les services de Caen la mer leur qui leur ont apporté un appui logistique. La sensibilisation aux comportements éco-responsables des participants et spectateurs à ces deux manifestations a porté ses fruits. Les quantités de recyclables et verres collectés le démontrent : 1,3 tonnes en 2010 pour les Courants et 1,8 tonnes pour Beauregard. Vont-ils faire mieux en 2011 ?

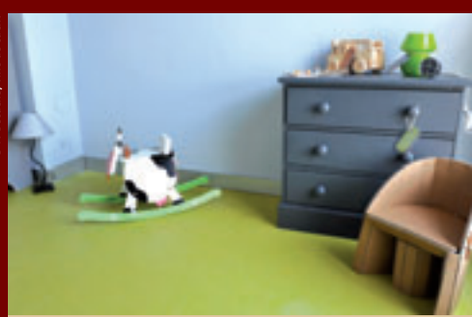

© F. Decaens, ville de Caen.

DANS LA LUMIÈRE

Vivre « écolo » à moindre coût

Au cœur de Caen, dans le quartier de la Grâce de Dieu, le CPIE Vallée de l'Orne et ses nombreux partenaires ont créé (avec le soutien de Caen la mer) « l'Eco appart' », un appartement HLM rénové selon une démarche d'éco-rénovation. Pour chaque problème identifié, une solution alternative, que chacun peut mettre en place et à moindre coût, est proposée. Cet outil pédagogique grandeur nature démontre aux visiteurs qu'il est possible de rénover et d'entretenir un logement en faisant attention à l'environnement et à son porte-monnaie.

LOGEMENT

Boulevard de l'Espérance : axe urbain de demain

DEPUIS LE MOIS D'AVRIL 2011 ET POUR UNE DURÉE D'UN AN, D'IMPORTANTS TRAVAUX SE DÉROULENT LE LONG DU BOULEVARD DE L'ESPÉRANCE, À CORMELLES-LE-ROYAL. CAEN LA MER INVESTIT 2,9 MILLIONS D'EUROS DANS L'OPÉRATION.

Attention chantier ! Depuis quelques semaines, d'importants travaux ont démarré le long du boulevard de l'Espérance, sur 1 kilomètre. « Il s'agit du plus grand chantier de voirie de l'année, précise Caen la mer, maître d'ouvrage. Cet axe, très fréquenté (11 000 véhicules par jour, dont 15% de poids lourds) mais très abîmé, avait besoin de cette opération de requalification. » Pendant les travaux, la circulation est toujours possible. Un défi.

Aux grands maux, les grands remèdes. Caen la mer va consacrer une enveloppe de 2,9 millions d'euros TTC pour créer ce nouvel axe urbain. « Il s'agit de transformer l'accès à la Zone de l'Espérance, depuis le périphérique, en véritable entrée de ville et de faciliter les flux routiers ».

Faciliter la circulation

Ainsi, le premier tronçon de 300 m de long, situé entre la sortie de la Vallée sèche et l'accès aux entreprises Châtel (ex-Letna) et PSA Peugeot Citroën [1], va être élargi pour permettre la création de voies dédiées. Un premier rond-point sera aménagé à la place de l'actuel carrefour en T, dangereux. Pour faciliter encore la circulation, un second giratoire sera construit aux abords des deux entreprises.

Le reste du boulevard sera lui aussi réaménagé. « Les cisaillements de trajectoires seront supprimés afin de réduire les situations accidentogènes, souligne Gérard Leneveu, vice-président de Caen la mer, délégué aux transports, déplacements et infrastructures. Parallèlement, l'éclairage public va être entièrement refait. Nous allons installer 62 nouveaux candélabres, soit le double de l'existant ». Une piste cyclable va également être dessinée pour être raccordée à celle de Cormelles-le-Royal. L'ensemble du projet va bénéficier d'un aménagement paysager soigné (gazon et plantations). « Afin de minimiser les risques d'accident pour les équipes des espaces verts et dans le cadre d'une démarche de développement durable, nous allons mettre en place des tapis de sedum sur les ronds-points. Cette végétation rase ayant pour caractéristique de pousser sur un sol pauvre ne demande qu'un seul entretien annuel. »

[1] Caen la mer a associé les entreprises Châtel (ex-Letna) et PSA Peugeot Citroën à son projet.

ABRÉGÉ

Nouveau terrain en synthétique

La Ville de Caen souhaite aménager un nouveau terrain de football en revêtement synthétique aux abords de l'ENSICAEN et de l'IUT Côte de Nacre. Ce projet étant lié à la phase 2 du projet d'extension de l'école d'ingénieurs dont Caen la mer est le maître d'ouvrage, l'agglomération apporte 350 000 € de financement. Un terrain de ce type permet de s'entraîner et de jouer par tous les temps et toutes les saisons. Contrairement aux terrains en herbe, dont l'utilisation n'est que de 12 heures hebdomadaires, celle d'une surface synthétique est estimée à une cinquantaine d'heures. Une bonne nouvelle pour les usagers.

Le Centre routier en travaux

A Mondeville, les travaux de rénovation de la rue des Frères Lumière et du carrefour avec la rue Frère Chappe sont en cours. Prochainement, un giratoire sera construit sur le carrefour situé à l'entrée de la Zone d'activités de Mondeville Sud, appelée aussi « Centre Routier », sur la commune de Grentheville. Plus de 1 150 000 € TTC sont investis et 265 000 € TTC uniquement pour le renouvellement du réseau d'eaux usées effectué par la Direction de l'Eau et de l'Assainissement (DEA) de Caen la mer. L'enveloppe budgétaire comprend la participation de la Communauté de Commune Plaine Sud de Caen et de l'Agence de l'eau Seine Normandie. Ces travaux entrepris par Caen la mer sont réalisés en parallèle au réaménagement du boulevard de l'Espérance de l'autre côté du périphérique Sud, sur la ZA de la Vallée Sèche.

AMÉNAGEMENT

Hauts de l'Orne : la concertation est lancée !

À FLEURY-SUR-ORNE, 80 HECTARES VONT ÊTRE AMÉNAGÉS PAR CAEN LA MER. LOGEMENTS, ESPACES PUBLICS, TRANSPORTS : C'EST TOUT UN ENSEMBLE DE NOUVEAUX QUARTIERS DIT DES « HAUTS DE L'ORNE » QUI VA NAÎTRE À FLEURY-SUR-ORNE. LA PREMIÈRE PHASE DE CETTE OPÉRATION D'ENVERGURE DÉBUTE DÈS À PRÉSENT PAR LE LANCEMENT D'UNE CONCERTATION AUPRÈS DES HABITANTS DE L'AGGLOMÉRATION.

Deux dates à noter dans les agendas : 28 juin et 22 septembre 2011. À l'occasion de ces deux réunions de concertation (lire l'encadré), les habitants de Caen la mer se verront présenter les enjeux et les grandes lignes des aménagements prévus dans les Hauts de l'Orne, à Fleury-sur-Orne, et seront invités à s'exprimer. « L'objectif est d'informer et d'obtenir un retour des citoyens sur les intentions du projet tel que Caen la mer, conjointement avec la commune, l'imaginent aujourd'hui », souligne le service Aménagement Urbanisme à Caen la mer.

Déclarée Zone d'Habitat d'Intérêt Communautaire en 2004 par Caen la mer, les Hauts de l'Orne - 80 hectares entre le bourg de Fleury, le sud de Caen, Ifs et le parc d'activités qui accueillera bientôt Ikéa - est la plus importante réserve foncière de l'agglomération. Son aménagement sera réalisé en plusieurs étapes. La première phase devrait prendre une quinzaine d'années. C'est celle-ci qui fait aujourd'hui l'objet de la concertation lancée par Caen la mer, prévoyant par la mise en place d'une ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) la construction de 1 800 logements autour de deux axes majeurs : l'un, d'est en ouest, reliant l'avenue d'Harcourt à Fleury-sur-Orne à la rue Elsa Triolet à Ifs, l'autre au nord, pour rejoindre le sud de Caen. « Avec ce projet, il s'agit aussi de construire le dernier maillon manquant entre Fleury, Ifs et Caen », rappelle l'agglomération.

QUARTIERS DURABLES

Pilotée par la Communauté d'agglomération, l'opération respectera les objectifs de son Programme Local de l'Habitat (lire ci-dessous), avec une densité minimum de 30 logements par hectare et une proportion de 25 % de logements sociaux. « Cette première tranche comprendra ainsi des logements aussi bien sociaux, en accession sociale à la propriété, privés, collectifs et intermédiaires, que des maisons en bande et individuelles, détaille le responsable du service Aménagement Urbanisme. Une variété voulue pour répondre à la diversité des besoins des habitants de la commune et de l'agglomération». De même, de nouveaux espaces publics seront aménagés : groupe scolaire, centre de loisirs, pôle enfance.

Caen la mer prévoit également de bâtir les Hauts de l'Orne dans un esprit de « quartiers durables » avec des bâtiments basse consommation (BBC), la prise en compte des eaux pluviales et la mise en place d'une trame verte pour les déplacements. « Différentes réflexions sont aussi menées sur la mobilité, la place de la voiture dans ces nouveaux quartiers, ainsi que sur les alternatives possibles en matière d'énergie ». À terme, la ligne de tram qui va aujourd'hui jusqu'à la Grâce de Dieu à Caen devrait être prolongée par une ligne de transport en site propre pour desservir l'ensemble du quartier. Après cette première phase de concertation, au cours de laquelle les habitants de l'agglomération sont invités à s'exprimer, l'opération sera lancée à l'automne avec la création administrative de la ZAC. Les travaux, quant à eux, devraient démarrer en 2014.

AVIS DEMANDÉ

Les habitants de la communauté d'agglomération sont invités à donner leur avis sur ce projet lors des deux réunions programmées le 28 juin et le 22 septembre 2011, à Fleury-sur-Orne (salle Nicolas Oresme), à 18h30.

Parallèlement, un registre est à votre disposition à la mairie de Fleury-sur-Orne, qui accueillera une exposition sur le projet, ainsi qu'au siège de la Communauté d'agglomération (8, rue du Colonel Rémy – 14 000 Caen. Tél : 02 31 39 40 00).

À IFS, LES PREMIÈRES DÉMOLITIONS

A Ifs, c'est le secteur de la Plaine Nord-Est qui fait l'objet d'une complète réhabilitation. L'opération, qui prévoit la construction de 144 logements d'ici 5 ans, débutera par la démolition d'anciens bâtiments, avant l'été. Les travaux se poursuivront, au second semestre, par l'aménagement d'une liaison entre la rue de Falaise et le Chemin au Bœufs. La construction des nouveaux logements devrait quant à elle commencer en 2012.

ABRÉGÉ

Lignes souterraines

Pour faciliter le projet de prolongement du boulevard Weygand, au nord de Caen, l'enfouissement des deux lignes électriques de 90 000 volts qui alimentent le GANIL (Grand Accélérateur National d'Ions Lourds), entre Epron et Saint-Contest, s'est avéré nécessaire. Deux nouvelles lignes souterraines ont ainsi été réalisées, entre septembre 2010 et mars 2011, pour un montant total de 3,4 millions d'euros. Une opération que Caen la mer finance à plus de 21 %, par le biais d'une subvention de 745 800 €. Après la construction des lignes souterraines, les lignes aériennes seront déconstruites au cours du second semestre.

Pour lire ce code, utilisez un lecteur Datamatrix.

DANS LA LUMIÈRE

PLH : plus de 2 100 logements subventionnés en 5 ans

Depuis 2006, le Programme Local de l'Habitat (PLH) de Caen la mer avait accompagné la construction de 2 113 logements locatifs sociaux dans l'agglomération, à hauteur de 8,7 millions d'euros. Traduction de la nouvelle politique du logement sur le territoire de l'agglo, le PLH arrêté par Caen la mer pour la période 2010-2015 vise une augmentation significative de la construction de logements neufs pour enrayer le ralentissement enregistré ces dernières années.

Le programme prévoit ainsi la construction de 1 400 logements par an pendant 6 ans. Dans ce cadre, Caen la mer a décidé de subventionner 700 logements par an, pour un montant de 20 millions d'euros sur ces 6 années.

Le budget consacré au PLH sur les 6 ans à venir s'élèvera, lui, à 40 millions au total.

AGGLOMÉRATION

Un nouveau site Hamelin à Démouville

LE GROUPE HAMELIN, SPÉCIALISTE DE LA FOURNITURE SCOLAIRE ET DE BUREAUX, IMPLANTERA BIENTÔT UN NOUVEAU SITE DE FABRICATION À DÉMOUVILLE, À L'EST DE CAEN LA MER. 70 EMPLOIS SUPPLÉMENTAIRES SONT PRÉVUS À LA CLEF.

Installé sur 50 sites répartis dans le monde, le groupe caennais Hamelin est aujourd'hui leader européen de la fourniture scolaire et de bureaux. Ses marques, Canson pour les beaux-arts, Oxford pour les cahiers et Elba pour le classement, lui permettent de réaliser un chiffre d'affaires de 700 millions d'euros.
Entre ses sites de Caen, Hérouville-Saint-Clair, Mondeville, Grentheville, Colombelles et Moult, l'entreprise emploie 600 personnes sur le bassin de vie caennais. Aujourd'hui, désireuse de modifier l'ensemble du process de production de chemises en carton de la marque Elba, l'entreprise envisage d'implanter une usine de fabrication près de Caen pour remplacer celle de Moult. « Le projet était en concurrence avec la Pologne et la Grande Bretagne, précise la direction du développement économique de Caen la mer. Mais le groupe a un passé historique avec la région et souhaitait installer son nouveau site près de Caen et des autres sites existants pour pouvoir transférer ses 20 salariés. Il y a eu une réelle volonté de la part des collectivités de soutenir le projet ».

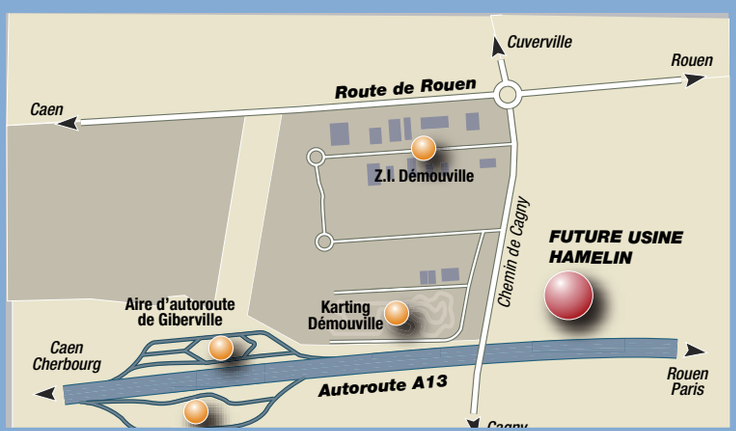

UNE USINE EXEMPLAIRE

Le nouveau process de production consiste à intégrer de la fibre vierge recyclée (à hauteur de 70%) à la matière première cartonnée dite « noble ». Le groupe souhaite faire de cette usine une unité pilote de référence qu'il pourra faire visiter. Le projet est accompagné par la SHEMA [1] qui lui a proposé une implantation sur la ZAE [2] de la Delle du Clos Neuf à Démouville. Le groupe Hamelin a donné son accord mi-avril 2011 pour s'implanter sur ce site de 5 ha qui lui permettra, en outre, d'être vu depuis l'autoroute A 13. Ces locaux d'une surface de 10 000 m² sortiront de terre dans les mois à venir. 90 emplois seront créés sur ce site dont 20 transférés de l'usine de Moult. La date de l'ouverture de l'usine est prévue pour le printemps 2012.

[1] Société hérouvillaise d'économie mixte pour l'aménagement
[2] Zone d'Activité Economique

ABRÉGÉ

L'Orme du Mail sort de terre

L'Orme du Mail vient de voir le jour sur le campus Effiscience. Un bâtiment basse consommation, dit « BBC », idéalement positionné au cœur du site et à deux minutes de la gare et du centre-ville de Caen.
L'édifice bénéficie de nombreux services aux entreprises : fibre optique, pôle de restauration, crèche inter-entreprises, conciergerie, auditorium, salles de réunions ... Les plateaux de bureaux sont divisibles et des parkings privatifs sont à disposition.
Contact : Normandie Aménagement : 02 31 35 72 56

Eolane rejoint Effiscience

Eolane, société de sous-traitance électronique professionnelle en France, est implantée à Caen la mer depuis 2004. Installée au premier étage d'un immeuble résidentiel de Caen, la société, qui compte 13 employés dont 11 ingénieurs, souhaitait trouver des locaux plus vastes, plus modernes et plus adaptés à ses activités de R&D (Recherche et Développement). Avec l'aide de Caen la mer, la société a pu rejoindre le campus Effiscience et intégrer un plateau de 440 m² inauguré le 24 mai 2011. Eolane envisage, dans le cadre de son développement, d'agrandir son équipe à 25 personnes.

NXP s'engage à la création de nouveaux emplois

UNE CONVENTION DE REVITALISATION A ÉTÉ SIGNÉE ENTRE NXP ET L'ETAT. PRIORITÉ À LA CRÉATION ET AU MAINTIEN DE L'EMPLOI SUR CAEN LA MER.

Le texte a été signé le 15 février dernier entre Didier Lallement, préfet de la région Basse-Normandie, préfet du Calvados, et Jean-Yves Muller, PDG de NXP Semiconductors France. La convention entre les deux partenaires a pour objet de créer un fonds de revitalisation, par lequel NXP s'engage à contribuer financièrement à la création de nouveaux emplois. Au-delà des actions importantes déjà mises en place par l'entreprise pour créer et favoriser le développement de sociétés technologiques innovantes et créatrices d'emplois (Ipdia, Presto Engineering, Ophtimalia...), NXP Semiconductors s'engage par cette convention à la création de 178 emplois pour un montant de contribution de plus de 800.000 euros. Pour cela, les actions mises en place sont l'attribution de prêts d'honneur avec Calvados Création, le soutien à l'emploi solidaire avec la Ligue de l'enseignement du Calvados et le développement du campus Effiscience avec Synergia. La convention de revitalisation a maintenant une durée de deux ans, renouvelable deux fois 6 mois.

Ce qu'il faut savoir :
• Périmètre : le territoire concerné par la convention est le bassin d'emploi de Caen ;
• Secteurs d'activités éligibles : tous secteurs, industrie, services, artisanat, commerces... prioritairement sur des projets innovants ;
• Mise en œuvre selon trois axes : des aides financières à la création et au maintien d'emploi, la promotion, l'animation et le développement du campus Effiscience, le soutien à l'emploi solidaire.

Caenlamer

La Feuille

LETTRE D'INFORMATION SUR LA COLLECTE, LE TRAITEMENT ET LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

Juillet 2011 n°12

4 pages détachables

À la une

Le Grenelle va changer notre gestion des déchets

Conséquence du Grenelle de l'environnement, la politique de gestion des déchets évolue. Objectif : réduire nos déchets et mieux les valoriser.

À retenir

Moins de déchets, c'est possible

Un plan d'actions est en cours d'élaboration pour faire baisser d'au moins 7% nos volumes de déchets produits d'ici 2015.

Zoom sur

Les atouts du compostage

Caen la mer encourage le développement du compostage dans les jardins. L'agglomération équipe gratuitement les foyers volontaires. Une manière concrète de valoriser ses déchets verts.

À la une

Le Grenelle va changer notre gestion des déchets

Conséquence du Grenelle de l'environnement, la politique de gestion des déchets est actuellement en pleine évolution. Maître mot pour Caen la mer : la prévention. Avec pour objectif de réduire nos déchets et de mieux les valoriser.

Réduire d'au moins 7% la quantité de déchets ménagers supposera de réajuster les modalités de collecte aux réels besoins.

« *Le meilleur des déchets est celui qu'on ne produit pas.* » Laurent Truchy, directeur du développement durable à Caen la mer, résume l'esprit de la politique engagée par l'agglomération en matière de déchets. Le Grenelle de l'environnement y a laissé son empreinte. « *L'heure est à la prévention et prévenir, c'est tout faire pour éviter de générer des déchets.* »

Adopter de nouvelles pratiques

Une approche à la source qui suppose de responsabiliser chacun de nous dès l'acte de consommation, par le choix de produits aux emballages les plus réduits possibles, jusqu'au jardin, où l'on peut valoriser soi-même ses déchets de cuisine et une partie de ses déchets verts par compostage. « *L'objectif est de réduire le poids de nos poubelles, donc les quantités collectées et les impacts financiers et environnementaux qui y sont liés.* »

Réduire nos déchets, mieux les valoriser. Pour y parvenir, il faudra que chacun s'y mette. Les usagers seront incités, conseillés et accompagnés vers de nouvelles pratiques, d'autres gestes. « *Nous allons donner aux habitants des conseils et des pistes concrètes. Chacun à son niveau peut contribuer aux objectifs du Grenelle de l'environnement : acheter des produits avec peu d'emballages, composter une partie de ses déchets, utiliser les déchèteries autant que possible…* » Caen la mer étudie d'ailleurs l'extension de son réseau de déchèteries (4 actuellement dans l'agglomération), par la création de deux nouvelles structures, « *pour que chaque habitant dispose d'un équipement à 10 minutes maximum de chez lui.* »

Réajuster les collectes

Moins de déchets dans les poubelles, plus de déchets valorisés. En agissant sur ces deux leviers, on est de plein-pied dans le développement durable. « *Une collecte allégée coûte moins cher, limite les pollutions et les nuisances liées au ramassage.* »

Les objectifs fixés par le Grenelle à échéance 2015 sont précis : réduire d'au moins 7% la quantité de déchets ménagers produits, augmenter la valorisation matière et organique de 45 %, réduire de 15 % les déchets partant à l'incinération. Ces réductions de volumes auront une autre conséquence : « *il faudra réajuster les modalités de collecte aux réels besoins.* » Un groupe de travail d'élus de l'agglomération réfléchit déjà à de nouvelles modalités de collecte pour 2013, date de renouvellement des marchés.

L'usage des déchèteries va être de plus en plus encouragé.

ECO EMBALLAGES

À retenir

Moins de déchets, c'est possible

Un plan d'actions est en cours d'élaboration pour faire baisser d'au moins 7% nos volumes de déchets produits d'ici 2015.

" Nous allons sensibiliser au problème du suremballage et du gaspillage alimentaire qui génère à lui seul 20 kilos de déchets par an, par habitant. "

En phase avec les priorités du Grenelle de l'environnement, les collectivités se fixent des objectifs précis de baisse des déchets collectés et d'augmentation des déchets valorisés. Pour y parvenir, elles doivent mettre en œuvre des programmes de prévention. C'est ce sur quoi travaille actuellement le Syndicat de Valorisation et d'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise (SYVEDAC - 93 communes, 290 000 habitants), dont fait partie Caen la mer. Sa chargée de prévention, Nathalie Euzenne, élabore actuellement un plan d'actions que les collectivités mettront en place à partir de 2012. « *D'ici fin 2015, nous devrons avoir réduit d'au moins 7% le poids de déchets ménagers collectés sur notre territoire* », explique l'animatrice du programme de prévention des déchets du SYVEDAC. Concrètement, cette baisse représente 5 kilos par an et par habitant, soit 400 g par mois, par habitant. « *Un objectif tout à fait réalisable*, estime Nathalie Euzenne, *qui repose sur l'adhésion et la participation de tous, une implication dès l'acte d'achat pour retarder ou éviter la collecte des déchets, jusqu'à la poubelle.* »

Un diagnostic est actuellement en cours. Il permettra d'établir un programme d'actions d'ici la fin de l'année. Les leviers principaux sur lesquels les efforts porteront sont déjà identifiés. « *Les déchets verts et de cuisine pèsent à eux-seuls 120 kilos par an et par habitant. Les déchets papier représentent également un gisement important. Nous tenterons de sensibiliser au problème du suremballage ou encore du gaspillage alimentaire qui génère à lui seul 20 kilos de déchets par an, par habitant.* » La démarche s'appuiera sur des opérations de communication et de sensibilisation auprès du grand public, mais aussi des élus, pour faire évoluer les comportements en adoptant des gestes éco responsables.

Deux communes testent une autre approche des déchets verts

A Villons-les-Buissons (début 2011) et à Fleury-sur-Orne (2010), les habitants testent une nouvelle façon d'envisager le traitement des déchets verts. A Fleury, 300 foyers ont bénéficié d'un composteur (taille moyenne de terrain : 300 à 400 m²), après information en réunion publique. A Villons-les Buissons, où les parcelles sont plus grandes, le test a été réalisé sur 40 foyers. Si le composteur a pu apparaître sous-dimensionné dans certains cas, des pratiques alternatives sont encouragées pour valoriser les déchets verts, comme le paillage ou le mulshing.

Bacs roulants pour déchets verts

L'opération a permis aussi de tester des bacs roulants pour déchets verts, plutôt que les sacs réutilisables. « *C'est un contenant facilement identifiable, plus facile à manier, permettant de mécaniser le ramassage, donc moins dangereux pour les agents...* », explique Laurent Truchy, directeur du développement durable à Caen la mer. La généralisation de ces bacs à déchets verts est envisagée à toute l'agglomération pour 2013.

> En France, chaque habitant génère aujourd'hui **590 kilos de déchets par an.** Un chiffre qui a presque triplé en 50 ans.

ECO EMBALLAGES

En bref

Le bac pour tout le monde

Depuis 2006, l'agglomération caennaise a généralisé l'utilisation des bacs roulants pour la collecte des ordures ménagères. Malgré les 60 000 bacs roulants en place aujourd'hui sur l'agglomération, on trouve encore trop de sacs sur les trottoirs, souvent déposés par des usagers qui produisent peu de déchets et considèrent leur bac comme inutile. Erreur ! Les bacs doivent servir. Plus faciles à collecter, ils sont également moins dangereux pour les agents. Rien n'empêche les usagers de ne les sortir qu'une fois sur deux s'ils sont à moitié pleins. C'est aussi un gage de propreté et de sécurité dans la rue.

Le tri, c'est aussi en vacances

Les joies du camping ne sont pas une raison pour oublier les bons gestes. Même en vacances sous tente ou en caravane, on peut pratiquer le tri sélectif. C'est tout le sens de l'opération menée pour la 3e année consécutive auprès de 7 campings de Lion et Hermanville-sur-mer. Conteneurs bien en évidence, sensibilisation des responsables et usagers par des ambassadeurs du tri... L'opération va jusqu'au bord des plages, où des double-collecteurs seront installés encore cet été.

Les tissus collectés sur toute l'agglomération

Caen la mer va lancer dans les mois qui viennent un réseau de collecte des textiles. Un service devenu indispensable, puisque seulement 15% des textiles usagés sont aujourd'hui collectés. Le projet, mené en partenariat avec un réseau associatif, va permettre à la fois de protéger l'environnement et de favoriser l'insertion professionnelle. Objectif : collecter et recycler 1 600 tonnes chaque année, à l'aide de 78 conteneurs spécifiques installés sur l'agglo. Un réseau d'associations partenaires se chargera de la collecte et d'un pré-tri. La « crème » de la collecte sera revendue en boutique, le reste (la majorité) redirigé vers une plate-forme de tri à Carpiquet (Cobanor Tritex). L'opération va permettre de créer 25 emplois en insertion.

Zoom > Les atouts du compostage

Caen la mer veut encourager le développement du compostage dans les jardins. L'agglomération équipe gratuitement les foyers volontaires. Une manière concrète de valoriser ses déchets verts.

Caen la mer est l'une des rares agglomérations de France à pratiquer le ramassage en porte à porte des déchets verts, une fois par semaine (sauf l'hiver). Un total de 17.000 tonnes collectées par an, pour une facture lourde également : 1,2 million d'euros. Paradoxe : ces déchets fermentescibles (biodégradables), contiennent 80% d'eau et peuvent facilement être valorisés à la maison par compostage ou broyage. Les composteurs apparaissent donc comme des outils précieux à déployer auprès des habitants dotés d'un jardin. Autre avantage : outre les déchets verts, on peut y ajouter les déchets de cuisine, comme marc de café, épluchures... Bref, un composteur permet de réduire sensiblement le poids de sa poubelle grise et de ses déchets verts, tout en produisant gratuitement un compost naturel et respectueux de l'environnement (près d'une 1/2 tonne de déchets de jardin et de cuisine détournée des ordures ménagères).

9 000 foyers démarchés

Chaque habitant doit donc pouvoir, s'il le souhaite, bénéficier gratuitement d'un composteur individuel. Caen la mer engage une nouvelle campagne de déploiement, avec l'aide de l'ADEME et du Conseil général. Objectif d'ici fin 2012 : équiper 9 000 foyers supplémentaires selon un planning de distribution établi pour chaque commune (4 000 foyers sont déjà dotés d'un composteur).

Ces composteurs, dont la distribution a commencé progressivement dès 2005, sont fabriqués en plastique recyclé issu du tri sélectif, ou en bois local. Ces derniers sont réalisés par un Centre d'Aide par le Travail. Pour favoriser leur diffusion, deux maîtres composteurs (lire en encadré) ont été recrutés par le SYVEDAC (Syndicat de valorisation et d'élimination des déchets de l'agglomération caennaise).
A terme, la démarche doit permettre de réduire les volumes de déchets verts collectés en porte à porte. Aussi, dans les années qui viennent, il est probable que les fréquences de ramassage soient réajustées : une collecte toutes les deux semaines plutôt que chaque semaine. Une hypothèse actuellement à l'étude.

Ambassadeurs du compostage

Ils arrivent sur le territoire du SYVEDAC (93 communes dont celles de Caen la mer). Alexandre Pley et Gabriel Boulard sont maîtres composteurs. Ils ont été recrutés pour jouer les ambassadeurs auprès des habitants qui disposent d'un jardin. Ils assureront d'ici à fin 2012 le déploiement, commune par commune, des composteurs « *Nous allons organiser et animer les réunions publiques de présentation, répondre aux questions, donner des conseils, accompagner directement les volontaires* », résument-ils. Avoir un composteur dans son jardin change radicalement l'approche du déchet vert. « *L'utilisation en est simple, peu contraignante et l'impact sur le poids de ses déchets est important.* » Composter, permet de créer soi-même un amendement pour ses plantes, ses légumes ou ses fleurs tout en en réduisant sa facture de produits (engrais, phytos). « *Au-delà du compostage, nous sommes là également pour sensibiliser à un jardinage qui valorise autrement les déchets verts, par des pratiques alternatives comme le paillage, le broyage, le mulching...* »

Contact : Les maîtres composteurs – Tél. 0 800 00 14 29

Une question ?
N'hésitez pas à appeler le numéro vert de Caen la mer
N° Vert 0 800 00 14 29

En bref

Beauregard et Courants font le tri

Pour sensibiliser le public au tri des déchets sur les grandes manifestations populaires, Caen la mer a accompagné encore cette année le festival Beauregard et les Courants de la Liberté. Il s'agissait une fois de plus de favoriser les comportement éco-responsables. Dans les deux cas, une armée de bénévoles a encore réalisé cette année un gros travail de terrain. De leurs côtés, les services de Caen la mer leur ont apporté un appui logistique, notamment pour coordonner les collectes. Ces deux manifestations sont en constant progrès dans les quantités de recyclables et de verre collectés : 1,3 t en 2010 pour les Courants ; 1,9 tonnes pour Beauregard. Pour 2011, des quantités à la hausse sont attendues.

Déchets animés

Cette année encore, Caen la mer participera aux Sables Animés, les 13 et 14 août (Lion-sur-mer et Hermanville-sur-mer), pour sensibiliser le public à la prévention et au tri. A Hermanville, un stand sera consacré à ces deux thèmes, avec informations et jeux... On y parlera compostage, jardin pauvre en déchets, filières de recyclage et devenir des déchets...

Caen la mer, un écosystème pour l'innovation

L'AGGLOMÉRATION DISPOSE SUR SON TERRITOIRE DE TOUS LES ÉLÉMENTS POUR INNOVER. ACTIVE, ELLE LES ACCOMPAGNE, LES SOUTIENT ET MET AINSI EN PLACE LES MOYENS NÉCESSAIRES POUR TRANSFORMER LES BONNES IDÉES EN ENTREPRISES DE POINTE.

Pour lire ce code, utilisez un lecteur Datamatrix.

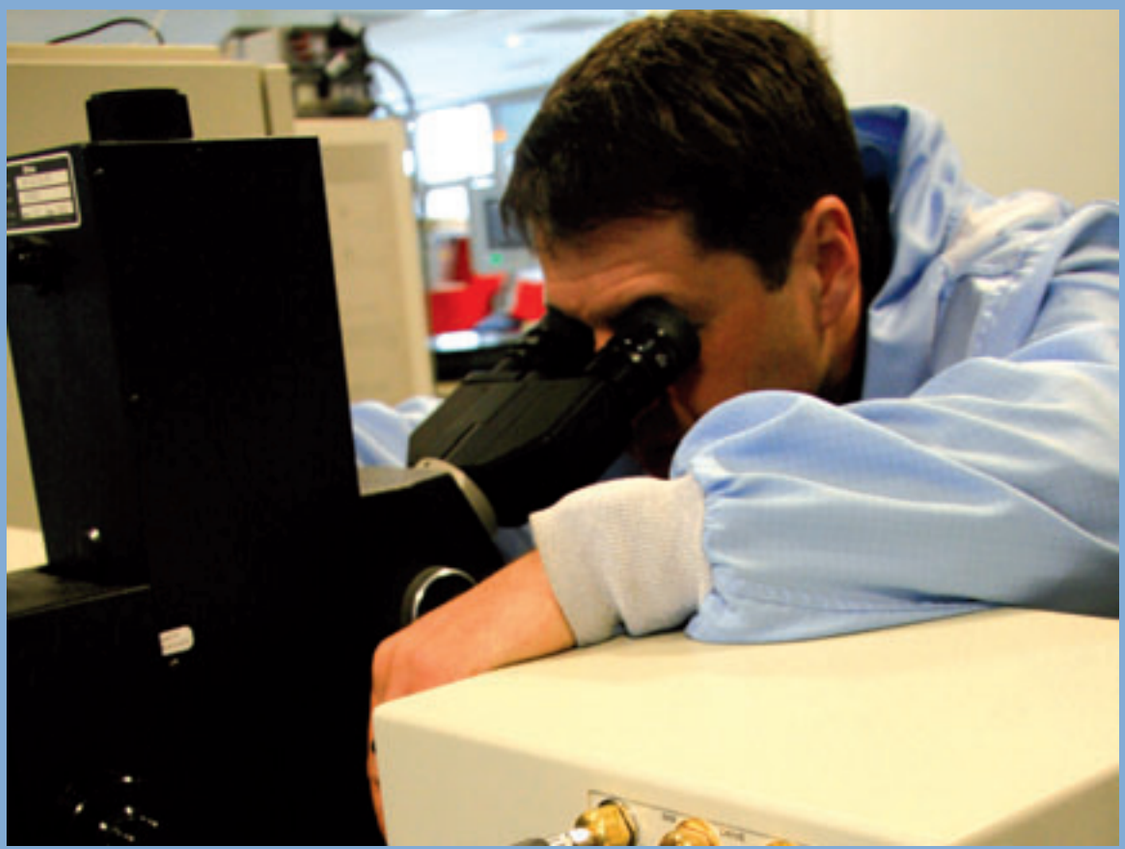

Technologies, matériaux, chimie, papeterie, santé, paiements sécurisés… Caen la mer est une terre d'innovation. « En mars, un quatrième projet de recherche caennais vient d'être sélectionné par le Ministère de la Recherche dans le cadre des Investissements d'avenir », note le directeur du développement économique de Caen la mer.

Formations spécialisées (Université, ENSICAEN), laboratoires de recherche reconnus, grandes entreprises et PME constituent un terrain particulièrement propice à l'émergence de nouveaux produits ou services. C'est surtout dans les domaines des technologies sans contact (le NFC, « Near Field Communication »), qu'elle a vues naître, et des Transactions Electroniques Sécurisées que l'agglomération se distingue. Pour preuve, la naissance en 2005 d'un pôle de compétitivité dédié (le pôle TES) qui a déjà accompagné quelques 95 projets et permis de mobiliser plus de 300 millions d'euros en R&D[1]. Dans la même lignée, le Normandy Living Lab, un « laboratoire des usages », permet depuis 2007 aux entreprises et aux laboratoires de faire tester leurs innovations par le grand public. C'est ainsi qu'actuellement une carte d'étudiant multiservices développée par le GREYC est testée par des étudiants de l'ENSICAEN dans le cadre du RUNN [2] ou qu'au Stade d'Ornano, un nouveau service mobile permettant l'accès au stade sera expérimenté par une centaine de volontaires dès la prochaine saison.

« LE SECRET, C'EST L'ACCOMPAGNEMENT »

« Des structures comme l'espace numérique dédié à la découverte des nouvelles technologies pour les entreprises et les particuliers favorisent aussi l'innovation », estime l'agglomération. Si Caen la mer dispose d'un terreau favorable à la base, elle sait l'entretenir aussi avec un engrais sur-mesure. « Le secret, c'est l'accompagnement », confie le directeur. Avec Synergia, son agence de développement économique, et le Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation (CEEI), l'agglomération détecte ainsi les jeunes pousses. Ce sont des start-up innovantes qu'elle accompagne ensuite grâce à sa « chaîne immobilière » : pépinière Plug'n'Work, hôtels de projets, campus technologique EffiScience… « Caen la mer met en place les structures et les espaces pour accompagner les entreprises et leurs innovations. Depuis 2003, 17 millions d'euros en moyenne sont ainsi investis chaque année pour le développement économique de l'agglomération ». Car qui dit innovation dit aussi création d'entreprises. Depuis plusieurs années, l'agglomération se classe dans le peloton de tête des territoires attractifs pour l'économie dans le classement établi par le mensuel l'Entreprise, sous la dénomination « fabrique d'entrepreneurs ».

(1) Recherche et Développement
(2) Réseau Universitaire Numérique Normand. Lire ci-contre

PING-PONG AVEC LE RUNN

Une question sur Guillaume le Conquérant ? Un doute sur l'histoire de l'art ? Des interrogations sur la géographie, l'histoire, la psychologie ou même le sport ? Avec Ping-Pong, les bibliothécaires des universités normandes, dont une quarantaine à Caen, vous répondent dans un délai de 72h par mail ou sur le tchat. Développé par le RUNN (Réseau Universitaire Numérique Normand) pour les étudiants, enseignants et chercheurs, le site est ouvert au grand public. Rendez-vous sur http://pingpong.unr-runn.fr/
En savoir plus sur le RUNN : www.unr-runn.fr

CONCOURS DE L'INNOVATION : LES LAURÉATS 2011

Synergia, l'agence de développement économique de Caen la mer, organise chaque année un concours régional pour récompenser et encourager les entreprises les plus innovantes. Le nom des 6 entreprises lauréates a été dévoilé le 13 avril dernier, à l'Université de Caen, avec cette année, une nouvelle catégorie « Etudiants » :

• Catégorie Technologies, incubateurs et valorisation de la recherche :
- **Shift-Up Engineering**, bureau d'études spécialisé dans l'industrie du cycle.

• Catégorie Développement Durable, économie sociale et solidaire, services à la personne :
- **Manes, Ium**, société de nettoyage et de désinfection des lieux après un décès violent.
- **Sedigate**, entreprise qui propose un procédé innovant de déshydratation des sédiments (pour les ports) et leur valorisation.

• Catégorie Coup de cœur :
- **Golf Compact**, un parcours de golf synthétique et accessible à Louvigny
- **Passionnément Chauffe«R»ettes**, qui propose des chaufferettes artisanales à base de coton et céréales

• Catégorie Etudiants :
Opti'miles, service de mise en relation entre des particuliers et des agences de location qui ont besoin de rapatrier des voitures.

INNOVATION

Labos d'excellence : l'agglomération distinguée

HAUTE ET BASSE-NORMANDIE ENSEMBLE ! A TRAVERS 7 LABORATOIRES DES DEUX RÉGIONS, LE PROJET EMC³ VIENT D'ÊTRE LABELLISÉ « LABORATOIRE D'EXCELLENCE » PAR L'ETAT. UNE RECONNAISSANCE POUR LA RECHERCHE, NOTAMMENT CELLE ANCRÉE DANS CAEN LA MER.

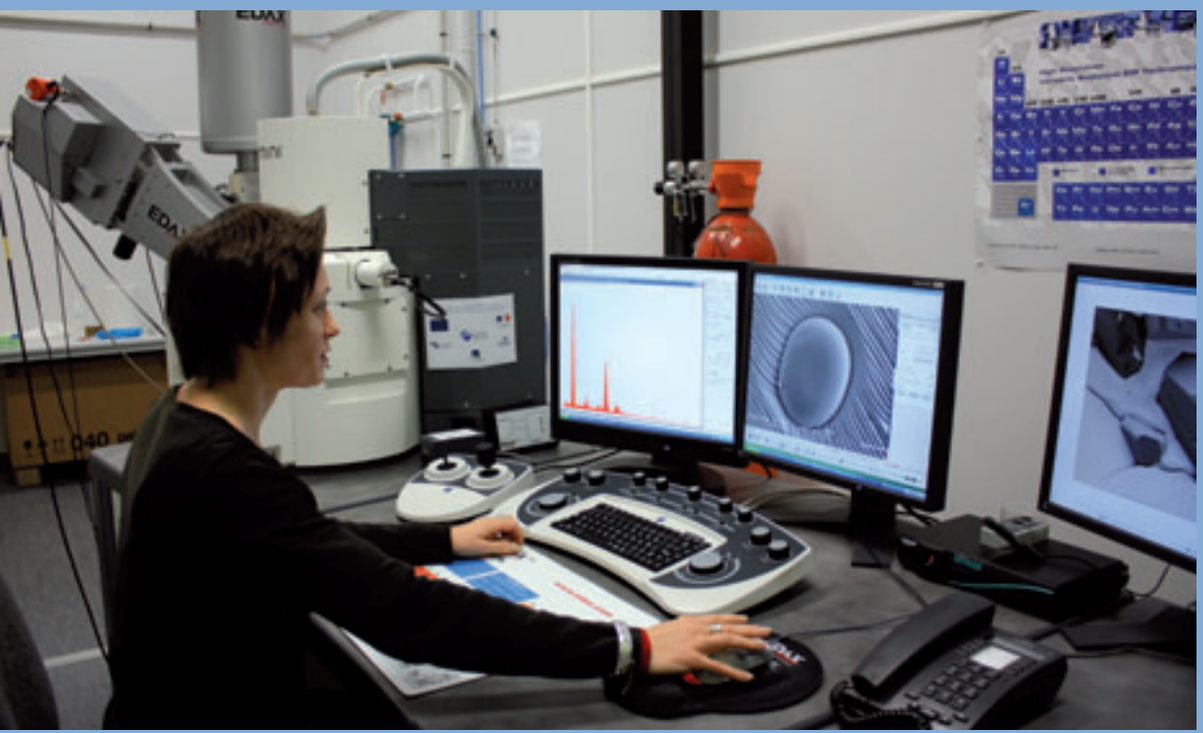

Le laboratoire CRISMAT est l'un des sept laboratoires impliqués dans le « Labex ».

Chimie, matériaux et énergie... Le moins que l'on puisse dire est que ces trois thématiques ont de l'avenir ! Encore faut-il poursuivre et intensifier la recherche dans ces secteurs du futur. C'est ce que veut justement porter le projet qui vient d'être distingué par le Gouvernement dans le cadre du programme « Investissements d'avenir » (ex Grand emprunt) et de son appel à projets « Laboratoire d'excellence » (également appelé LABEX).

Avec pour nom « EMC³ » (pour Energy Materials and Clean Combustion Center), un projet normand est né de la volonté commune d'une recherche de pointe en chimie, matériaux et énergie regroupant 4 laboratoires bas-normands (CIMAP, CRISMAT, LCMT et LCS), tous situés dans l'agglomération Caen la mer (lire en encadré), et 3 hauts-normands (CORIA, GPM et LOMC). Concrètement, l'originalité du « Labex EMC³ » permet de rassembler des équipes qui couvrent tout le sujet, de la recherche fondamentale de très haut niveau jusqu'à une recherche appliquée partenariale avec les industriels autour de l'Institut Carnot ESP et du CNRT Matériaux, également basé à Caen [1]. Il pourra jouer un rôle majeur pour fédérer, à l'échelon normand, les compétences scientifiques d'excellence en « matériaux » et « énergie » et accroître leur visibilité internationale.

Projet pluridisciplinaire par excellence (chimie, physique, ingénierie), regroupant 700 personnes dont plus de 200 doctorants, il va favoriser de nouveaux projets et permettre la recherche de matériaux éco-compatibles comme celle visant à diminuer la consommation d'énergie et la récupérer. De vraies questions d'avenir !

QUATRE LABOS DE L'ENSICAEN

Les quatre laboratoires bas-normands engagés dans le projet EMC³ sont tous des laboratoires de l'ENSICAEN, l'école d'ingénieurs, située au nord de Caen la mer. A côté de l'enseignement qu'elle dispense, l'école dispose aussi d'équipes de recherche ou Unités Mixtes de Recherche (UMR) qui associent différents partenaires.

- Le CIMAP est le Centre de Recherche sur les Ions, les Matériaux et la Photonique (UMR ENSICAEN, Université de Caen, CNRS et CEA).
- Le CRISMAT est le Laboratoire de Cristallographie et Sciences des Matériaux ;
- Le LCMT est le Laboratoire de Chimie Moléculaire et Thiotorganique ;
- Le LCS est le Laboratoire Catalyse et Spectrochimie : ces trois laboratoires sont des UMR ENSICAEN, Université de Caen Basse-Normandie, CNRS.

(1) L'Unité Mixte de Service CNRT Matériaux (Centre National de Recherche Technologique Matériaux) a pour mission de renforcer une recherche technologique partenariale de haut niveau, dans les domaines spécifiques des matériaux thermoélectriques et des matériaux composites, en vue d'économie d'énergie.

ABRÉGÉ

L'ESITC spécialise son Mastère « Eco-matériaux »

L'ESITC (Ecole supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction) de Caen vient d'obtenir la ré-accréditation de la Conférence des grandes écoles (CGE) pour son Mastère spécialisé « Eco-matériaux et construction durable », autrefois plus largement axé sur le développement durable. Désormais, la formation se recentre sur le domaine du bâtiment et de la construction. A travers une approche complémentaire « Prévention des risques et préservation de la santé », les experts ainsi formés seront capables de mieux appréhender, sur l'homme et sa santé, le comportement des matériaux et du bâti dans le temps. Renseignements : www.esitc-caen.fr

La ZAC Fresnel s'agrandit

Normandie Aménagement, outil de développement économique de la communauté d'agglomération Caen la mer, lance une nouvelle opération sur le site de la ZAC Fresnel (Caen), desservie par le tramway et située en Zone franche urbaine (ZFU), dans le quartier de la Grâce-de-Dieu : bureaux et ateliers vont être construits et seront ouverts à la location. Le centre d'appels Webhelp (également installé sur Effiscience à Colombelles) a été le premier à s'implanter lors de la réalisation de la première tranche.

L'agglo retenue dans « EQUIPEX »

Le programme « Investissements d'avenir » (lire ci-contre) comprend un axe « Equipements d'excellence » ou EQUIPEX. Là encore, l'agglomération caennaise a été distinguée par l'Etat pour soutenir deux importants projets :

- S3 (Super Séparateur Spectromètre), un équipement présenté par le GANIL (Grand accélérateur national d'ions lourds) et destiné à permettre une pleine exploitation de SPIRAL 2, l'extension majeure du GANIL actuellement en cours de construction au nord de Caen ;
- et REC-HADRON (RECherche fondamentale et appliquée en HADRONthérapie), coordonné par le GIP CYCERON, qui concerne la partie santé de ce pôle et qui est destiné à préparer la mise en place du futur Centre européen de recherche en hadronthérapie ARCHADE (traitement de tumeurs de certains cancers), dont le projet est en cours de finalisation à Caen.

2011 : pour Caen la mer, un budget contraint

Après le débat sur les orientations budgétaires de février dernier,
le budget 2011 de Caen la mer a été adopté le vendredi 1er avril.

D'entrée, il convient de rappeler le contexte national. L'année 2011 sera marquée par des budgets locaux contraints avec le gel des dotations de l'Etat ; par ailleurs, ils seront dits « incertains » en raison de la première année de mise en œuvre de la réforme de la taxe professionnelle. En effet, la loi de programmation triennale des finances publiques fixe, pour 2011 et les deux années suivantes, les règles qui s'imposent au budget de l'Etat pour revenir à l'équilibre et respecter le pacte de stabilité de la zone euro. Dans ce cadre, l'évolution du besoin de financement des collectivités territoriales est freinée (de 0,5 à 0,3 % du Produit intérieur brut).
Cet objectif exige donc un ralentissement de l'investissement local sur cette période. Les leviers d'action dont dispose l'Etat pour atteindre cet objectif sont, notamment, la stabilisation de ses concours financiers aux collectivités lo-

•••

cales. Pas facile donc pour ces dernières de bâtir leurs budgets.
Ainsi, ce contexte national n'est pas sans incidence sur les finances de Caen la mer. La réforme de la Taxe professionnelle (TP), associée à un manque de lisibilité sur la répartition des masses financières, conduit à de fortes incertitudes sur la prospective financière de Caen la mer, les perspectives étant peu optimistes. « Pour l'avenir, notre équilibre financier se resserre parce que l'augmentation de nos recettes sera moins rapide que celle de nos dépenses », analyse Patrick Ledoux, vice-président de Caen la mer, en charge des finances.
Les recettes évoluaient dans le passé au rythme de la croissance de la richesse sur Caen la mer d'une part (investissements des entreprises, nouvelles constructions...), sur le territoire national d'autre part (dotations de l'Etat). Aujourd'hui, une partie majeure des recettes de Caen la mer est gelée pour de nombreuses années : le Fonds national de garantie individuelle des ressources, créé dans le cadre de la suppression de la Taxe professionnelle (TP) et d'un montant de 15 millions d'euros pour Caen la mer, n'augmentera plus ; les dotations de l'Etat sont gelées pendant au moins trois ans. C'est donc au total 55 millions d'euros, soit plus des 4/10e des recettes de fonctionnement de Caen la mer qui n'augmenteront plus, même pas à hauteur de l'inflation.
Dans le même temps, les dépenses de fonctionnement ne sont pas contenues dans les mêmes proportions. Elles continueront à augmenter, comme les fluides notamment du fait de la hausse du prix de l'énergie, les contrats de prestations de service, les dépenses de personnel à hauteur de l'application de règles nationales... Ainsi, la maîtrise de ces dépenses devra être renforcée. Il en va de l'avenir des finances communautaires.

Les dépenses et les recettes

Solidarité : un reversement à toutes les communes de Caen la mer
Comme tous les ans, Caen la mer reverse aux communes membres une partie de ses recettes. Pour 2011, il s'agit de 51 millions d'euros, soit 23 % des dépenses réelles.

LES DÉPENSES

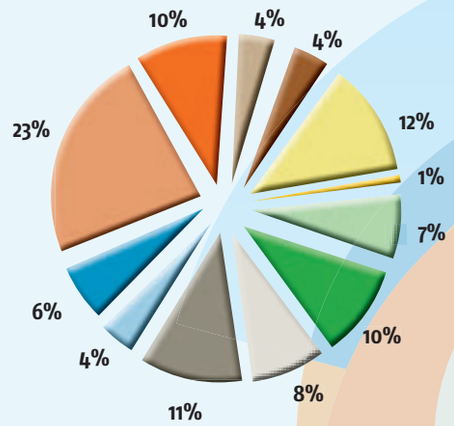

- Solidarité Habitat (4%)
- Dév. économique - Recherche - Emploi (12%)
- Aménagement - Urbanisme (1%)
- Transports déplacements infrastructures (7%)
- Environnement - développement durable (10%)
- Assainissement (8%)
- Culture (11%)
- Sports (4%)
- Incendie et secours (6%)
- Reversements aux communes (23%)
- Administration générale et communication (10%)
- Emprunts et intérêts (4%)

LES RECETTES

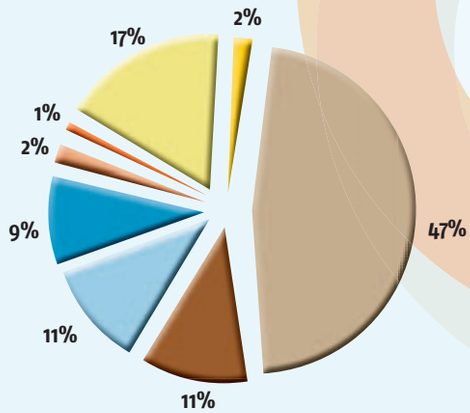

- Produits des services et du domaine (4%)
- Fiscalité directe et compensations (47%)
- Dotations de l'Etat (11%)
- Taxes et recettes sur ordures ménagères (11%)
- Redevances d'assainissement & subventions (9%)
- Subventions (2%)
- Cessions immobilières (1%)
- Emprunts et remb. de prêts (17%)

Patrick Ledoux,
vice-président de Caen la mer en charge des finances

« Crise et réforme précipitée ne facilitent pas la construction d'un budget »

(Interview)

Pas d'augmentation de la

Des réformes fiscales affectent les collectivités locales. Ont-elles eu des incidences sur le budget de Caen la mer ?

« La Taxe professionnelle était la première source de financement de Caen la mer. Son remplacement en 2010 par la Contribution économique territoriale, avec un effet total en 2011, bouleverse les équilibres financiers. Le produit de la fiscalité sur les entreprises diminuant fortement, les parties des impôts des ménages (taxe d'habitation, foncier bâti et non bâti) qui bénéficiaient au Département et à la Région ont été attribuées à Caen la mer (lire page suivante). L'objectif étant que le total des recettes en 2010 reste constant en 2011. Ces nouvelles affectations n'ont aujourd'hui aucune incidence pour le particulier puisque nous avons décidé de ne pas augmenter les différents taux de ces taxes.

Etes-vous parvenu à boucler le budget de Caen la mer ?

Il faut reconnaître qu'il est plus délicat dans ces conditions de construire un budget et de bénéficier d'une vision à long terme. Difficile aujourd'hui de prévoir précisément les conséquences de cette réforme qui, on peut bien le

Investissements : 83,5 millions d'euros

LES PROJETS DE CAEN LA MER NE MANQUENT PAS. CONNUS OU MOINS CONNUS, ILS IRRIGUENT LE TERRITOIRE DES 29 COMMUNES.

De l'habitat au développement économique, des équipements culturels et sportifs aux travaux d'aménagement de pistes cyclables, les investissements de la communauté d'agglomération s'inscrivent dans toutes les compétences de Caen la mer. Parmi les plus significatifs en 2011, on peut remarquer :

- développement de l'habitat : 1,7 million d'euros
- terrain des gens du voyage : 1,3 million d'euros
- réseau de lecture publique (inscription pour la future Bibliothèque-multimédia à vocation régionale - BMVR - d'un montant total de 50 millions) : 2,5 millions d'euros
- nouveau stade nautique (inscription pour le projet d'un montant total de 27 millions) : 1,6 million d'euros
- piste cyclable sur le tracé de l'ancien chemin de fer minier : 1 million d'euros
- rénovation des quais de la gare SNCF pour une meilleure accessibilité : 360 000 euros
- et aussi : travaux boulevard de l'Espérance (2 millions d'euros), SPIRAL2 (547 000 euros)

a fiscalité des ménages

dire, a été réalisée dans la précipitation. D'ailleurs, pour compenser la diminution de la part versée par les entreprises dans le cadre de la Cotisation économique territoriale (CET), de nouvelles taxes ciblées ont vu le jour sur les entreprises de réseaux (distributeurs d'électricité, opérateurs de téléphonie...), soit une recette de 632 000 € pour l'agglomération, ou encore le transfert de la taxe sur les surfaces commerciales de l'Etat vers Caen la mer (3,5M€).

Cette instabilité légale se cumule avec les effets de la crise que ressentent aussi les collectivités territoriales. Rappelons que l'Etat a décidé de geler pour 3 ans les dotations de fonctionnement qu'il verse aux collectivités alors que nos charges augmentent structurellement. Pour autant, notre ambitieux projet d'agglomération voté en 2009 reste d'actualité et nos principaux investissements verront le jour (lire ci-dessus).

Suppression de la Taxe professionnelle

Changement d'affectation des taxes locales

TROIS IMPÔTS DITS « MÉNAGES » (1) SONT PERÇUS PAR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, DONT CAEN LA MER. LE QUATRIÈME IMPÔT DIRECT LOCAL, LA TAXE PROFESSIONNELLE (TP), A ÉTÉ REMPLACÉ EN 2010 PAR UN AUTRE PRÉLÈVEMENT : LA CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE (CET). MAIS LA RÉFORME NATIONALE DE CETTE TAXE BOULEVERSE L'ATTRIBUTION DES TROIS AUTRES IMPÔTS. EXPLICATIONS.

Le 1er janvier 2010, la Taxe professionnelle (TP) a été supprimée pour toutes les entreprises, au niveau national, et remplacée par la Contribution économique territoriale (CET). Concrètement, c'est la partie de la taxe qui était calculée en fonction des investissements productifs des entreprises qui disparaît. Les deux autres composantes de cet impôt local (base foncière et valeur ajoutée) sont maintenues et se concrétisent dans deux nouvelles appellations : la Cotisation foncière des entreprises (2) (CFE) et la Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (3) (CVAE). Mais, changement important, le taux de la CFE est déterminé par Caen la mer, alors que celui de la CVAE est imposé par l'Etat et identique sur tout le territoire national.

NOUVELLE DONNE POUR LES ENTREPRISES ET L'AGGLOMÉRATION

Avec l'ancienne taxe professionnelle, la Communauté d'agglomération, le Conseil général mais aussi le Conseil régional touchaient une partie de la cotisation foncière payée par les entreprises. Désormais, les parts du Département et de la Région sont attribuées à Caen la mer. « Ainsi, après une correction technique opérée par l'Etat, le taux de la cotisation foncière des entreprises s'établit à 24,95% », explique Patrick Ledoux, vice-président de Caen la mer délégué aux finances.
Concernant la Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), un taux unique de 1,5% est appliqué sur l'ensemble du territoire national. « Mais compte tenu des dégrèvements pris en charge par l'Etat, le taux dans les faits est progressif (3) et varie entre 0% et 1,5% selon le chiffre d'affaires de l'entreprise », poursuit Patrick Ledoux. Mais à la différence de la CFE, le produit de cette taxe bénéficie à trois collectivités territoriales : 26,5% pour Caen la mer, 48,5% pour le Département et 25% pour la Région.

PAS D'AUGMENTATION DES IMPÔTS « MÉNAGES »

La suppression de la taxe professionnelle et son remplacement par la CET ne bénéficieront pas de façon identique à toutes les entreprises. Les structures de services sont plus imposées que les industrielles en raison d'une fiscalité liée à la valeur ajoutée. Mais globalement, le produit de cet impôt perçu par Caen la mer sera inférieur à celui perçu dans le passé. Pour compenser ces pertes, la part de la taxe d'habitation que touchait le Département et les frais de gestion que percevait l'Etat sont désormais versés à Caen la mer. *« Il en est de même pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties*, note Patrick Ledoux. *Mais ces transferts de fiscalité n'ont aucune incidence sur le montant des impôts versés par les contribuables puisque nous avons décidé de ne pas augmenter nos taux d'imposition. »*

IMPÔTS MÉNAGES

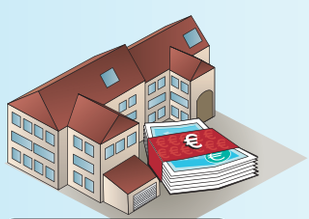

Taxe d'Habitation (TH)
Taux d'imposition Caen la mer
7,55%

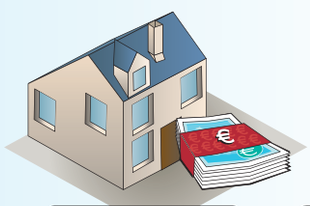

Foncier Bâti (TFPB)
Taux d'imposition Caen la mer
0,827%

Foncier Non bâti (TFPNB)
Taux d'imposition Caen la mer
3,32%

Taxe additionnelle au Foncier non bâti
35,21%

IMPÔTS ENTREPRISES

CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE (CET)
(Nouvel impôt remplaçant la Taxe Professionnelle / TP)

La CET est composée de 2 éléments

Contribution Foncière des Entreprises (CFE)
Taux d'imposition Caen la mer
24,95%

Cotisation sur la Valeur Ajoutée (CVAE)
Taux d'imposition variant selon les entreprises entre
6% et 1,5%

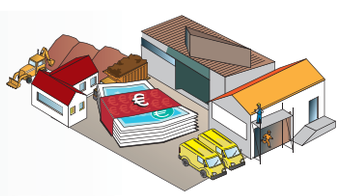

Le produit de la CVAE est réparti entre 3 collectivités
26,5% Caen la mer
48,5% Département
25% Région

(1) Taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties et taxe sur le foncier non bâti

(2) La cotisation foncière des entreprises (CFE) est assise sur les valeurs locatives foncières. Le taux est déterminé par les communes ou les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) comme Caen la mer.

(3) La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) se substitue à la cotisation minimale de la taxe professionnelle assise sur la valeur ajoutée. Elle est prélevée selon un barème progressif :
> 0 % pour les entreprises réalisant un chiffre d'affaires (CA) inférieur à 500 000 euros,
> entre 0 et 0,5 % pour les entreprises réalisant un CA compris entre 500 000 et 3 M€,
> entre 0,5 et 1,4 % pour les entreprises réalisant un CA compris entre 3 M€ et 10 M€,
> entre 1,4 et 1,5 % pour les entreprises réalisant un CA compris entre 10 M€ euros et 50 M€,
> 1,5 % pour les entreprises réalisant un CA supérieur à 50 M€.

LECTURE PUBLIQUE

Les bibliothèques en réseau sur l'agglo

LE RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE DE CAEN LA MER EST LANCÉ. LES BIBLIOTHÈQUES VONT TRAVAILLER ENSEMBLE POUR OFFRIR AUX USAGERS UN SERVICE DE MEILLEURE QUALITÉ. LA PREMIÈRE CONVENTION SERA SIGNÉE AVEC HERMANVILLE-SUR-MER CET ÉTÉ.

Caen la mer travaille depuis plusieurs années à promouvoir un service de lecture publique de qualité sur l'ensemble de son territoire. À Caen, Hérouville-Saint-Clair et Ifs, les bibliothèques communautaires – dont elle assure la gestion depuis 2003 – coopèrent déjà dans ce but. Un service inter-établissements permet de jouer la complémentarité entre les différents lieux, de veiller à la cohérence de la politique documentaire, de mettre en place des outils communs et de promouvoir la lecture publique auprès de nouveaux publics.

« L'objectif est aujourd'hui d'étendre et d'intensifier ce travail en réseau sur l'ensemble de l'agglomération », souligne la directrice de la Culture à Caen la mer.

Une étude, menée en 2006, a permis d'élaborer un schéma général de lecture publique visant à mieux structurer l'offre sur l'ensemble du territoire. Celui-ci s'articule autour d'un réseau incluant bibliothèques communautaires et bibliothèques restées municipales. Avec la future BMVR (bibliothèque multimédia à vocation régionale) en tant que tête de pont, les médiathèques de secteur et les bibliothèques de proximité tissent leurs liens. « Nous travaillons également en étroit partenariat avec la Bibliothèque départementale de prêt », poursuit la directrice.

Les établissements qui adhéreront à ce réseau [1] bénéficieront du soutien et de l'accompagnement technique de Caen la mer pour développer, ensemble, une offre de qualité. Les modalités d'adhésion ont été adoptées en bureau communautaire en février 2011. Les bibliothèques municipales qui intègrent le réseau s'engagent à accueillir tous les usagers de l'agglomération munis d'une carte d'adhérent, et à assurer la gratuité des emprunts. Important, cette carte d'adhérent permettra aux usagers d'emprunter des documents dans toutes les bibliothèques du réseau, municipales ou communautaires. Par ailleurs, tous les catalogues seront accessibles sur le site caenlamer.fr. Elles doivent également compter au sein de leur équipe un salarié professionnel.

Hermanville-sur-mer ouvre le bal

La première convention sera signée cet été avec la commune d'Hermanville-sur-mer, qui vient de réaliser une nouvelle médiathèque, proche de l'hôtel de ville et mitoyenne à l'école. Un espace de 350 m² où toute la population sera, dès la rentrée, invitée à venir se retrouver autour du livre, mais aussi du multimédia, grâce à la création d'une cyber-base où seront proposés des ateliers. « Le projet, qui représente un investissement de 800 000 €, n'aurait pu voir le jour sans le partenariat avec Caen la mer », assure le maire, Jacques Lelandais. « Ce réseau va nous permettre de travailler en lien avec la BMVR », se réjouit Pierre Schmit, adjoint au maire et conseiller communautaire. « Nous sommes en train d'informatiser notre collection pour qu'elle puisse intégrer, grâce à un logiciel commun avec Caen la mer, le catalogue du réseau », indique Sophie Amaury, recrutée en septembre 2011 en tant que directrice de l'établissement. Pour Pierre Schmit, « cette médiathèque se veut une porte d'entrée du réseau ».

[1] Caen la mer réfléchit à un autre type de collaboration avec les bibliothèques qui ne pourront intégrer ce réseau.

ABRÉGÉ

Pratiquer la danse au Conservatoire

Outre ses cours de danse classique et contemporaine, le Conservatoire de Caen la mer propose, à partir de la rentrée prochaine, des cours de danse jazz à partir du 3e cycle.
A partir de 162€ par an, votre enfant peut suivre une formation complète en danse (danse, formation musicale danseurs, culture chorégraphique, atelier chorégraphique...). L'année sera ponctuée de prestations publiques.
Adultes, des cours dédiés vous sont proposés sur le temps du midi.
Un univers présenté lors de la journée « classes ouvertes » du Conservatoire, le mercredi 29 juin 2011.
Les dossiers d'inscription sont à retirer au Conservatoire dès le 29 juin 2011ou à télécharger sur le site http://www.caenlamer.fr/conservatoire.
Ils sont à déposer au Conservatoire (1 rue du Carel à Caen), dûment complétés, exclusivement les 8 et 9 septembre 2011.
Tél. 02 31 30 46 70.

CAFÉ DES IMAGES

Des films d'auteurs en 3D

LES BOBINES, C'EST FINI ! OU PRESQUE. LE PASSAGE AU NUMÉRIQUE EST AUJOURD'HUI UNE NÉCESSITÉ POUR LES CINÉMAS. UNE TECHNOLOGIE QUE LE CAFÉ DES IMAGES, AVEC L'AIDE DE CAEN LA MER, A ADOPTÉE DEPUIS PEU. L'OCCASION ÉGALEMENT D'INTÉGRER LA 3D DANS SES LOCAUX.

Pina, le film de Wim Wenders a inauguré le passage au numérique et à la 3D d'une salle d'art et essai d'Hérouville. « C'était un projet en cohérence avec notre programmation », explique Geneviève Troussier, coordinatrice culturelle du Café des images. La technique progressant, le passage au numérique était devenu un investissement essentiel à la survie de la structure. « Aujourd'hui, la plupart des réalisateurs tournent leurs films en format numérique. Cela représente un coût moindre pour la distribution et cette tendance va aller en s'accroissant, poursuit Geneviève Troussier. On peut discuter des heures sur les différences de qualité entre le numérique ou le 35 mm, mais la qualité étant en constante amélioration, le débat devrait devenir rapidement obsolète. » Le Café des images a cependant fait le choix de conserver ses projecteurs 35 mm. « Nous voulons avoir la possibilité de rester fidèle au format initial choisi par les réalisateurs. » En avril 2011, une première salle a été équipée pour diffuser des films au format numérique et en 3D. Cet été, les trois salles seront pourvues de projecteurs numériques. Le coût global de cet investissement s'élève à 320 000 €, dont 70 000 € seront pris en charge par Caen la mer. Le Café des images autofinancera pour partie cet équipement. Il sera également accompagné par La Région, le Centre National du Film, et un fonds mutualiste nouvellement créé par la Ligue de l'enseignement et le Groupement national des cinémas de Recherche, pour aider les petites salles à s'équiper.

Un pari sur l'avenir

Si le passage au numérique était non négociable, l'investissement dans la 3D correspond a un véritable pari sur l'avenir. « Il n'y a pas encore de véritables chefs d'œuvres sortis en 3D. Nous sommes encore à l'adolescence de cette technique, estime Geneviève Troussier. Mais dans les prochaines années, elle devrait devenir un véritable enjeu artistique. Comme ce fut le cas pour le son dolby stéréo. » Le Café des images diffusera à la rentrée le nouveau film en 3D de Werner Herzog, remarqué au Festival de Berlin, « Cave of forgotten dreams ». « L'histoire se déroule dans une grotte. La 3D devrait, dans ce cadre, apporter une véritable plus value. » Rendez-vous le 31 août 2011.

ABRÉGÉ

« A suivre...2011 » expose les talents de l'ésam

Les étudiants de 5e année ayant obtenu leur diplôme, exposeront leurs travaux du 30 juin (vernissage à 18h30) au 6 octobre 2011 à l'ésam Caen-Cherbourg. *« Le choix des œuvres à exposer sera réalisé par deux commissaires »*, explique la responsable de la communication de l'ésam. L'objectif de cette démarche : offrir aux étudiants des conditions d'exposition similaires à celles d'une galerie. Une manière de faire une transition entre l'école et le monde professionnel.
Un catalogue de l'exposition « A suivre... 2011 » sera d'ailleurs réalisé pour l'occasion.
Pratique : L'ésam est ouverte du lundi au vendredi de 10h à 17h30.
L'école fermera en août.
Ouverture exceptionnelle de l'exposition lors de la fête de la presqu'île les 10 et 11 septembre.

Les archives de « Rencontres pour lire » consultables

L'association « Rencontres pour lire » a organisé entre 1979 et 2009 de nombreuses manifestations, autour de la lecture et de la poésie, au sein de l'agglomération caennaise. Elle a recueilli, au cours de ces événements, divers documents (enregistrements publics, photographies, vidéos, dessins, affiches, articles de presse, courriers d'auteurs) qui font aujourd'hui partie de la mémoire locale. L'association a choisi d'en faire don à la Bibliothèque Multimédia à Vocation Régionale (BMVR) de Caen la mer qui les intégrera dans un pôle « Arts du spectacle ».

Les équipements culturels – adresses et contacts

Conservatoire à rayonnement régional, musique et danse
1, rue du Carel 14050 Caen cedex 4
Tél. : 02 31 30 46 70
Mail : conservatoire@agglo-caen.fr

Orchestre de Caen
1, rue du Carel 14050
Caen cedex 4
Tél : 02 31 30 46 70
Billetterie : 02 31 30 46 86
Mail : billeterie-orchestre
@agglo-caen.fr

École Supérieure d'Arts et Médias
17, quai Caffarelli
Tél. : 02 14 37 25 00

Théâtre du Champ Exquis
B.P. 20 Blainville sur Orne
Tél. : 02 31 44 08 31
Mail : th_ce@yahoo.fr

Bibliothèque Centrale de Caen
Place Louis-Guillouard
14053 Caen cedex
Tél. : 02 31 30 47 00
Mail :
bibliotheque.caen@agglo-caen.fr

Chemin-Vert
Tél. : 02 14 37 29 87
6, rue Jean-Racine
Mail : bibliotheque.cheminvert
@agglo-caen.fr

Folie-Couvrechef
Tél. : 02 14 37 29 84
37, rue des Boutiques (à partir d'octobre : 4, rue des Boutiques)
Mail : bibliotheque.foliecouvre-chef@agglo-caen.fr

Guérinière
Tél. : 02 14 37 29 83
MJC 10, rue des Bouviers
Mail : bibliotheque.gueriniere
@agglo-caen.fr

Maladrerie
Tél. : 02 14 37 29 85
60, rue Gst-Moulin
Mail : bibliotheque.maladrerie
@agglo-caen.fr

Pierre-Heuzé
Tél. : 02 14 37 29 81
17, place Champlain
Mail : bibliotheque.pierreheuze
@agglo-caen.fr

Grâce-de-Dieu
Espace Malraux / Tél. : 02 14 37 29 82
Mail : bibliotheque.gracededieu
@agglo-caen.fr

Venoix
Tél. : 02 14 37 29 86
18, av. des Chevaliers
Mail : bibliotheque.venoix
@agglo-caen.fr

Bibliobus
Place Louis-Guillouard 14053 Caen Cedex
Tél : 02 31 30 47 00
Mail : bibliotheque.caen@agglo-caen.fr

Bibliothèque d'Hérouville-Saint-Clair
5, square du Théâtre
14 200 Hérouville-st-Clair
Tél. : 02 14 37 28 60
Mail : bibliherouville@agglo-caen.fr

Bibliothèque Victor Hugo d'Ifs
Esplanade François-Mitterrand
BP 45 14 123 Ifs
Tél. : 02 14 37 29 93
Mail : bibli.ifs@agglo-caen.fr

PISCINES

L'été dans l'eau

CET ÉTÉ, LES PISCINES DE L'AGGLOMÉRATION DE CAEN LA MER RENOUENT AVEC LEURS HABITUDES ESTIVALES. NOUVEAUX HORAIRES, ANIMATIONS SPORTIVES OU TOUT PUBLIC, MAIS AUSSI COURS COLLECTIFS ET PARTICULIERS… DE QUOI SATISFAIRE TOUS LES GOÛTS.

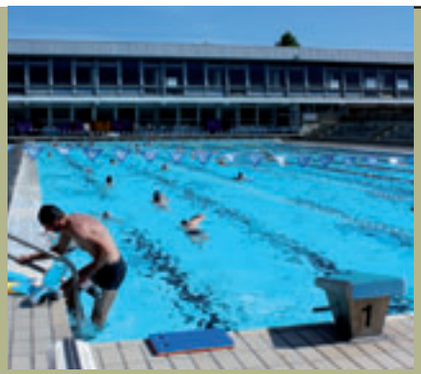

Stade nautique

Pas de fermeture

Ouverture des bassins extérieurs uniquement.
Lundi au vendredi de 10h à 20h (22h le vendredi pour le grand bassin extérieur)
Samedi, dimanche et jours fériés de 10h à 18h
Des stages multisports sont organisés pour les 8-12 ans en demi-journées.

Piscine de la Grâce-de-Dieu

Pas de fermeture

Lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 14h30 à 20h
Samedi, de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
Dimanche, de 9h à 14h
Cours d'apprentissage individuels et collectifs pour enfants et adultes en août. Renseignements par téléphone.
Aménagement ludique du grand bassin tous les jours (sauf le dimanche) de 14h30 à 16h

Piscine du Chemin-Vert

La piscine débutera ses horaires d'été à partir du 10 juillet, suite à la vidange du bassin et quelques travaux.
Lundi, mardi et jeudi de 10h à 11h45 et de 14h à 19h45
Mercredi et vendredi de 10h à 19h 45 non stop
Samedi de 9h à 11h45 et de 14h30 à 18h45
Dimanche, (ainsi que le 14 juillet et le 15 août) de 9h à 12h45 et de 14h30 à 16h45
Aquagym les mercredis et vendredis, de 12h15 à 13h dans le petit bassin
Toboggan géant, tapis, bouées géantes, etc… sont mis à la disposition du public.

Piscine de Montmorency

Fermée les 14 juillet et 15 août

Lundi, mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h
Mardi et jeudi de 10h à 19h
Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h
Dimanche de 9h à 12h30
Evacuation des bassins 15 minutes avant la fermeture
Aquagym tous les mardis et jeudis, de 12h15 à 13h
Natform, tous les mardis et jeudis de 13h à 13h45
Leçons collectives et individuelles, enfants et adultes, tous les jours (du lundi au vendredi)
Des animations seront proposées aux enfants tous les jours, de 14h à 17h (water-polo, tapis, palmes, structure gonflable…)

ABRÉGÉ

Conservatoire : à vos inscriptions !

Pour pratiquer la musique ou la danse au Conservatoire de Caen la mer à partir de septembre, pensez à retirer votre dossier d'inscription, à partir du 29 juin 2011, au Conservatoire ou à le télécharger : *www.caenlamer.fr/conservatoire* Ces dossiers dûment complétés sont à déposer au Conservatoire, exclusivement les 8 et 9 septembre 2011 : 02 31 30 46 70.

Des QR codes pour rester informé

Les établissements sportifs et culturels de Caen la mer délivrent désormais leurs informations pratiques 24 h/24 grâce aux QR codes. Affiché sur la porte d'entrée, ce dessin en noir et blanc, lu à partir d'un téléphone mobile, permet de se connecter au site de Caen la mer et d'obtenir ainsi tous les renseignements (horaires d'ouverture, tarifs…), même lorsque l'établissement est fermé.

Pour lire ce code, utilisez un lecteur Datamatrix.

Un lieu / Une image

Stade nautique : le bassin se couvre la nuit

Le stade nautique de Caen la mer a installé, depuis le début de l'année, une couverture thermique sur son bassin olympique. Un volet roulant électrique, déployé chaque soir pour éviter la déperdition de chaleur et permettre ainsi à la piscine de garder une température constante de 26°/27°.
Composé de quatre parties distinctes, le volet peut, d'ores et déjà, laisser espérer 70 % de gain d'énergie et empêcher 15 % d'évaporation d'eau. Grâce à ce nouvel équipement, l'hiver a pu se dérouler, contrairement aux années passées, sans journées de fermeture, et ce malgré la baisse de températures importantes. Un investissement de 185 380 € TTC pour la communauté d'agglomération.

Les équipements sportifs – adresses et contacts

Cinéma Lux
6, avenue Sainte-Thérèse
Tél. : 02 31 82 29 87
Mail : cinemalux@cinemalux.org

Café des images
4, Square du théâtre
B.P. 51
14202 Hérouville Saint Clair cedex
Tél. : 02 31 45 34 70
Mail : cdi@cafedesimages.fr

Espace Jean Vilar
Square de Niederwerrn
14 123 Ifs-Plaine
Tél. : 02 31 82 72 72
Mail : accueil.ejv@free.fr

Patinoire
8 rue Jean de la Varende 14000 Caen
Tél. : 02 31 30 47 40
Serveur vocal : 02 14 37 29 70
Mail : patinoire.caenlamer@agglo-caen.fr

Stade nautique
Avenue Albert-Sorel
14000 Caen
Tél. : 02 31 30 47 47
Mail : piscine.stadenautique@agglo-caen.fr

Piscine Chemin-Vert
42 rue de Champagne
14000 Caen
Tél. : 02 31 73 08 79
Mail : piscine.cheminvert@agglo-caen.fr

Piscine Grâce-de-Dieu
60 avenue Père Charles de Foucauld
14000 Caen
Tél. : 02 31 52 19 78
Mail : piscine.gracededieu@agglo-caen.fr

Piscine Montmorency
16, rue des Bouvines
14200 Hérouville Saint-Clair
Tél. : 02 31 95 69 00
Mail : piscine.montmorency@agglo-caen.fr

Retrouvez tous nos équipements sur : www.caenlamer.fr

PORTRAIT

Une Famille pas comme les autres

LE THÉÂTRE FAIT SENS PARTOUT ! C'EST LEUR IDÉE FIXE DEPUIS 16 ANS. LA FAMILLE MAGNIFIQUE EST TOUJOURS ALLÉE VERS LE PUBLIC ET TRIMBALLE UNE SCÈNE DANS SON CAMION TRANSFORMABLE. MAIS EN OCTOBRE 2011, COUP DE THÉÂTRE, ELLE NE SERA PLUS.

Carnet

En 1993, après diverses pratiques dans le théâtre en salle, quelques acteurs, metteurs en scène et autres artistes créent la compagnie Nord Ouest Théâtre dans l'idée de se rapprocher du public, de changer d'air. En 1995 naît le projet de la Famille Magnifique.

Sur scène, ils sont trois comédiens, deux hommes et une femme : René Pareja, Bruno Lecoq et Viviane Jean. Dans leur dernier spectacle, ils racontent des histoires de famille. Mais la leur se raconte plutôt en coulisse. La Famille Magnifique est née entre 1993 et 1995, du désir de trois personnes (René Pareja, Gilles Boulan et Eric Fourez) de se confronter à un public mixte de tous horizons, dans un lieu ouvert à tous les vents. *« Nous cherchions un outil qui permette de réduire la surface d'intimidation entre l'œuvre et son public. »* Une véritable remise en cause de la place de l'artiste et de son rôle dans la ville et la société a accompagné leur démarche. Les collectivités se sont jointes à la réflexion et l'idée d'un camion, qui irait jouer partout, a pris forme. La compagnie reprend l'idée d'un théâtre forain qui fut légalisé par décret en 1975. *« Celui-ci déclare la libre circulation du théâtre en France »*, indique Eric Fourez, l'un des metteurs en scène. René Pareja va plus loin et estime être revenu aux origines du théâtre. *« La tragédie grecque se jouait dans un char »*, rappelle-t-il.

Plus de 800 représentations

Ils réfléchissent au lieu naturel de rassemblement des citoyens et débutent sur les marchés, parmi les camelots. *« La durée de nos saynètes a été adaptée au temps de concentration minimum des individus, 20 minutes. Les gens pouvaient ainsi regarder une scène et repartir faire leurs courses »*, explique René Pareja. Avec le temps, La Famille Magnifique a varié les lieux. *« Depuis trois ans, nous allons, par exemple, dans les centres d'apprentis »*, précise Eric Fourez. Une manière de se confronter à un public toujours différent. En 16 ans, ils parcourent plus de 140 villes en Normandie et près de 350 en France. Ils tournent même à l'étranger, en Tunisie, au Canada, en Angleterre et en Belgique. Ils jouent tout, du théâtre classique au plus contemporain. Des pièces sur l'intégration des jeunes, sur le pouvoir, sur la poésie, Borgias, Don Juan, … *« Nos pièces ont généralement été écrites par des écrivains contemporains avec qui nous avons beaucoup travaillé. »* Gilles Boulan en a d'ailleurs écrit beaucoup.

Aujourd'hui, le projet arrive à son terme. *« Il y a un moment où il faut passer à autre chose. J'avais un besoin d'inconnu, reconnaît René Pareja. Et puis, c'est physique de répéter et de jouer dehors. Sans parler du contexte économique qui s'étiole. Nous ne pouvions plus nous projeter sur deux ou trois ans. »* La Famille Magnifique a donc décidé d'entamer, en avril dernier, sa dernière tournée. Le camion s'arrêtera définitivement en octobre. Mais pas les acteurs, qui poursuivront d'autres routes.

Histoire de Famille

C'est le titre de leur dernier spectacle. Ecrit comme un au revoir, il est truffé de références. L'entrée en matière, « Hamlet, petite machine » rend hommage au théâtre élisabéthain.
« Le roman d'une romance », fait lui référence aux créations d'après-guerre, tandis que le troisième tableau, « La distraction », évoque celui qui a associé son nom au théâtre de l'absurde, Samuel Beckett. Trois pièces pour raconter l'histoire du théâtre qui est aussi la leur.